



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur

## Retour aux études postsecondaires après une interruption : profil et résultats sur le marché du travail des diplômés d'études postsecondaires de l'Ontario

Shuping Liu  
Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement  
supérieur



Publié par

## Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402  
Toronto (Ontario) Canada M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893  
Télécopieur : 416 212-3899  
Site Web : [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)  
Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca)

### Se référer au présent document comme suit :

Liu, S. (2013). *Retour aux études postsecondaires après une interruption : profil et résultats sur le marché du travail des diplômés d'études postsecondaires de l'Ontario*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



## Remerciements

De nombreuses personnes ont fourni une aide précieuse pour la production de ce rapport. L'auteure souhaite exprimer sa gratitude à ses collègues du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur et aux membres de l'Association canadienne d'économique qui ont assisté à la séance pour le présent article. Nous remercions tout particulièrement Ursula McCloy, Martin Hicks, Lindsay DeClou, Susan Bloch-Nevitte, Felice Martinello, David Johnson et Nicholas Dion pour leurs suggestions et leurs commentaires pertinents.

## Table des matières

Remerciements .....	7
Résumé .....	10
I. Introduction .....	10
II. Étude documentaire .....	12
III. Données .....	13
IV. Profil démographique et occupation principale avant l'inscription .....	17
V. Programme et cheminements pour les EPS .....	20
VI. Résultats sur le marché du travail .....	25
VII. Conclusions et répercussions stratégiques .....	39
Références .....	41
Annexe A : Classification des programmes d'enseignement (CPE) globale .....	42

Les tableaux des annexes sont disponibles en anglais seulement dans un document Excel distinct. Consulter le site [heqco.ca](http://heqco.ca) pour de plus amples renseignements.

## Liste des figures

Figure 1. Pourcentage de diplômés d'EPS arrivés directement du secondaire en Ontario .....	15
Figure 2. Distribution de la population cible par cohorte.....	17
Figure 3. Pourcentage de diplômés qui sont des diplômés d'EPS de première génération .....	18
Figure 4. Pourcentage de diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais .....	19
Figure 5. Pourcentage de diplômés du collège par rapport aux diplômés de l'université .....	21
Figure 6. Pourcentage de bacheliers issus d'un programme d'arts libéraux.....	21
Figure 7. Distribution des diplômés du collège qui avaient repris leurs études après une longue interruption, selon le champ d'études .....	23
Figure 8. Pourcentage de diplômés du collège aux programmes coopératifs.....	23
Figure 9. Pourcentage de diplômés du collège inactifs .....	26
Figure 10. Taux de chômage chez les diplômés du collège' .....	27
Figure 11. Pourcentage de diplômés occupant un emploi à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme.....	29
Figure 12. Pourcentage d'employés rémunérés occupant un emploi permanent, deux ans après l'obtention de leur diplôme.....	30
Figure 13. Pourcentage de diplômés du collège surqualifiés pour leur emploi .....	31
Figure 14. Pourcentage de bacheliers surqualifiés pour leur emploi.....	32
Figure 15. Pourcentage de diplômés du collège occupant un emploi étroitement lié à leur champ d'études...32	
Figure 16. Pourcentage de bacheliers occupant un emploi étroitement lié à leur champ d'études .....	33
Figure 17. Revenu annuel médian.....	35

## Liste des tableaux

Tableau 1. Définition des groupes cibles .....	16
Tableau 2. Composition de la population cible : promotion de 2005.....	17
Tableau 3. Âge médian à l'obtention du diplôme.....	20
Tableau 4. Pourcentage de diplômés ayant déjà étudié à temps partiel.....	24
Tableau 5. Variables significatives dans les régressions de la probabilité qu'un diplômé soit occupé.....	28
Tableau 6. Variables significatives dans les régressions du revenu annuel des diplômés : MCO.....	38

## Résumé

Le cheminement « traditionnel » vers les études postsecondaires (EPS) consiste à s'inscrire au collège ou à l'université directement après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Or, tous les étudiants ne suivent pas ce cheminement vers les EPS. Le gouvernement de l'Ontario s'est récemment fixé l'objectif de porter à 70 % le taux d'obtention de titres postsecondaires (Discours du Trône, 2010). En 2011, 64 % des résidents de l'Ontario de 25 à 64 ans possédaient un diplôme d'études postsecondaires<sup>1</sup>. L'une des façons de favoriser l'atteinte de cet objectif de 70 % quant au niveau de scolarité est d'attirer et de fidéliser, dans les collèges et les universités de l'Ontario, les apprenants qui suivent un cheminement non traditionnel. Par conséquent, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a notamment pour priorité d'évaluer le rendement et l'efficacité des cheminements non traditionnels relativement à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires. L'étude porte essentiellement sur un cheminement non traditionnel en particulier, soit l'admission aux EPS après une interruption. Les diplômés qui ont mis plus de temps que le nombre d'années prévu à obtenir leur diplôme sont également pris en considération. Le présent article traite des questions de recherche suivantes :

- Quel est le profil démographique des diplômés ayant suivi un cheminement non traditionnel?
- Leurs choix de programme et cheminements pour les études postsecondaires diffèrent-ils de ceux des diplômés arrivés directement du secondaire?
- Leurs résultats sur le marché du travail diffèrent-ils de ceux des diplômés arrivés directement du secondaire?

Les données utilisées aux fins de l'étude proviennent surtout de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) et de l'Enquête de suivi auprès des diplômés (ESD) de Statistique Canada, auxquelles s'ajoutent les données de l'Enquête sur la population active (EPA), également de Statistique Canada. L'étude s'est intéressée à deux principaux groupes de titres de compétences les plus pertinents pour la recherche sur l'admission aux EPS après une interruption : les certificats et diplômes d'études collégiales, et les baccalauréats<sup>2</sup>. En Ontario, le pourcentage de bacheliers qui se sont inscrits à l'université directement après leurs études secondaires est de 50 % à 60 %, alors que chez les diplômés du collège, ce pourcentage est inférieur et a diminué au fil du temps (pour passer de 40 % à 45 % pour les premières cohortes en 1982, en 1986 et en 1990, sous les 30 % depuis la cohorte de 1995). Les étudiants reprenant leurs études après une interruption ne forment plus un groupe marginal dans le système d'EPS de l'Ontario, et devraient grandement intéresser les décideurs. Dans l'étude, les diplômés ayant interrompu leurs études sont divisés en deux groupes : ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, et ceux ayant repris leurs études après une longue interruption. Les premiers ont interrompu leurs études pendant quelques années après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, mais ils ont réussi à achever leurs EPS à peu près au même âge que les diplômés arrivés directement du secondaire. Les seconds ont obtenu leur premier diplôme de niveau postsecondaire à un âge plus avancé et composent environ la moitié des diplômés ayant interrompu leurs études.

En Ontario, les personnes reprenant leurs études, en particulier après une longue interruption, sont surtout des diplômés de première génération ou autochtones, des groupes traditionnellement sous-représentés dans les EPS. Les diplômés de première génération (ceux dont les parents ne possèdent aucun diplôme de niveau postsecondaire) sont disproportionnellement surreprésentés parmi les étudiants reprenant leurs études après

<sup>1</sup> Source des données : Tableau 282-0004 de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada.

<sup>2</sup> Sont exclus des données sur les baccalauréats les premiers grades professionnels.

une interruption, notamment après une longue interruption. Dans la promotion de 2005, 44 % des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption sont des diplômés de première génération. Ce pourcentage est de 20 points de pourcentage plus élevé que celui des diplômés arrivés directement du secondaire. Le pourcentage de diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais a augmenté, passant de 5 % à 15 % dans les premières cohortes à 15 % à 25 % dans les cohortes de 2000 et de 2005. La proportion de femmes est similaire dans chaque groupe de diplômés ayant interrompu leurs études et chez les diplômés arrivés directement du secondaire.

Les personnes reprenant leurs études, en particulier après une longue interruption, choisissent des programmes différents de ceux choisis par les étudiants arrivant directement du secondaire. La plupart des étudiants ayant interrompu leurs études s'inscrivent au collège, tandis que la majorité de ceux arrivés directement du secondaire fréquente l'université. Les étudiants ayant interrompu leurs études se distinguent également de ceux arrivés directement du secondaire par leur choix de champ d'études, en particulier dans le cas des bacheliers. Comparativement aux diplômés arrivés directement du secondaire, les bacheliers ayant interrompu leurs études sont plus susceptibles de s'inscrire à un programme d'arts libéraux. En revanche, le champ d'études choisi par les diplômés du collège ayant interrompu leurs études est plus diversifié. Les personnes reprenant leurs études après une courte interruption choisissent des champs d'études similaires à ceux choisis par les étudiants arrivant directement du secondaire, tandis que celles reprenant leurs études après une longue interruption s'inscrivent généralement aux programmes de santé, d'informatique, d'architecture ou de génie et moins souvent aux programmes d'éducation, de sciences physiques ou de sciences biologiques.

Les personnes reprenant leurs études après une interruption et celles arrivant directement du secondaire suivent des cheminements différents pour achever leurs EPS. Comparativement aux étudiants arrivant directement du secondaire, les personnes reprenant leurs études, en particulier après une longue interruption, sont plus susceptibles d'étudier, à un moment ou à un autre, à temps partiel. Comparativement aux étudiants arrivant directement du secondaire et à ceux reprenant leurs études après une courte interruption, les personnes reprenant leurs études après une longue interruption sont également plus susceptibles de prendre congé, à un moment ou à un autre, pendant leurs études. Par conséquent, les personnes reprenant leurs études après une longue interruption mettent relativement plus de temps à achever leurs EPS, tandis que celles reprenant leurs études après une courte interruption et les étudiants arrivant directement du secondaire mettent un nombre d'années similaire pour achever leurs EPS.

Indépendamment de ces différences, les diplômés ayant interrompu leurs études réussissent aussi bien sur le marché du travail que ceux arrivés directement du secondaire. Il n'existe aucune différence marquée entre les diplômés ayant interrompu leurs études et ceux arrivés directement du secondaire dans la plupart des paramètres observés, notamment le taux de chômage, le pourcentage de diplômés occupant un emploi à temps plein, le pourcentage de diplômés occupant un emploi permanent, le pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi et le pourcentage de diplômés occupant un emploi étroitement lié à leur champ d'études. Dans le cas des diplômés du collège, ceux ayant repris leurs études après une longue interruption sont plus susceptibles d'être inactifs que ceux arrivés directement du secondaire et que ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, en particulier cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Le revenu annuel des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption ne diffère pas beaucoup de celui des diplômés arrivés directement du secondaire, alors que le revenu de ceux ayant repris leurs études après une longue interruption est supérieur, en particulier celui des femmes. Néanmoins, si l'on tient compte des caractéristiques personnelles des diplômés et des caractéristiques de leur programme, les différences de revenu entre les diplômés arrivés directement du secondaire et ceux ayant interrompu leurs études deviennent non significatives. Par conséquent, ces différences pourraient être surtout attribuables aux différences entre les caractéristiques personnelles des diplômés ayant interrompu leurs études et celles des diplômés arrivés directement du secondaire ainsi qu'entre les caractéristiques de leurs programmes respectifs.

# I. Introduction

Le cheminement « traditionnel » vers les études postsecondaires (EPS) consiste à s'inscrire au collège ou à l'université directement après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Or, tous les étudiants ne suivent pas ce cheminement vers les EPS. Le gouvernement de l'Ontario s'est récemment fixé l'objectif de porter à 70 % le taux d'obtention de titres postsecondaires (Discours du Trône, 2010). En 2011, 64 % des résidents de l'Ontario de 25 à 64 ans possédaient un diplôme d'études postsecondaires<sup>3</sup>. L'une des façons de favoriser l'atteinte de cet objectif de 70 % quant au niveau de scolarité est d'attirer et de fidéliser, dans les collèges et les universités de l'Ontario, les apprenants qui suivent un cheminement non traditionnel. Par conséquent, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a notamment pour priorité d'évaluer le rendement et l'efficacité des cheminements non traditionnels relativement à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires. L'étude porte essentiellement sur un cheminement non traditionnel en particulier, soit l'admission aux EPS après une interruption. Les diplômés qui ont mis plus de temps que le nombre d'années prévu à obtenir leur diplôme sont également pris en considération. Le présent article traite des questions de recherche suivantes :

- Quel est le profil démographique des diplômés ayant suivi un cheminement non traditionnel?
- Leurs choix de programme et cheminements pour les études postsecondaires diffèrent-ils de ceux des diplômés arrivés directement du secondaire?
- Leurs résultats sur le marché du travail diffèrent-ils de ceux des diplômés arrivés directement du secondaire?

## II. Étude documentaire

Dernièrement, la question de l'admission aux EPS après une interruption a suscité une attention accrue dans les publications universitaires. Des études réalisées dans tout le Canada ont démontré que l'interruption entre les études secondaires et les EPS est plus longue chez les hommes, les jeunes autochtones, les anglophones, les jeunes Ontariens et les jeunes dont les parents ne possèdent aucun diplôme de niveau postsecondaire, soit les étudiants de niveau postsecondaire de première génération (Hango, 2011). Certaines caractéristiques d'élèves du secondaire, comme les notes et le nombre d'heures de travail rémunéré, influencent également la durée de cette interruption. Il a également été démontré que le climat économique influence la décision des étudiants de faire une interruption : Ferrer et Menendez (2009) ont observé qu'un taux de chômage élevé au moment de l'obtention du diplôme dissuade les élèves de reporter leurs études postsecondaires.

En ce qui concerne les caractéristiques des étudiants, la composition selon le sexe de la population des diplômés ayant interrompu leurs études ne diffère pas tellement de celle des étudiants arrivant directement du secondaire (Finnie et Johnson, 2012). Toutefois, les personnes ayant interrompu leurs études sont généralement plus âgées que les étudiants arrivant directement du secondaire et sont plus susceptibles d'être des immigrants, d'avoir des enfants et d'être des étudiants de première génération (Ferrer et Menendez, 2009). Des études au Canada et aux États-Unis ont également démontré que les étudiants ayant interrompu leurs études viennent plus souvent de familles qui ont peu de ressources socioéconomiques (Bozick et Deluca, 2005) et sont souvent moins bien préparés aux EPS que les étudiants arrivant directement du secondaire (Finnie et Johnson, 2012; Horn et Carroll, 2005).

---

<sup>3</sup> Source des données : Tableau 282-0004 de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada.



En ce qui concerne l'expérience d'apprentissage, il a été démontré que les étudiants ayant interrompu leurs études sont plus susceptibles d'avoir fait des EPS antérieurement sans avoir obtenu de diplôme, mais aussi moins susceptibles d'acquiescer d'autres diplômes (Ferrer et Menendez, 2009). En outre, une étude américaine a démontré que les étudiants ayant interrompu leurs études ont tendance à s'inscrire à des programmes courts ou au collège plutôt qu'à l'université et présentent des taux de diplomation inférieurs à ceux des étudiants arrivant directement du secondaire (Bozick et Deluca, 2005; Horn et Carroll, 2005).

Parmi les avantages des études supérieures figurent les meilleurs résultats sur le marché du travail pour les diplômés que pour les personnes qui ne possèdent aucun diplôme de niveau postsecondaire. Cependant, le nombre de publications canadiennes portant directement sur les résultats sur le marché du travail des diplômés ayant interrompu leurs études est limité. Dans les travaux de recherche existants, les données sont peu concluantes et souvent contradictoires. Se fondant sur la cohorte de 1995 dans l'END et de l'ESD, Dubois (2007) a démontré que l'admission aux EPS après une interruption n'avait aucune incidence sur les résultats sur le marché du travail des bacheliers, y compris sur leur situation d'emploi et leur revenu. En revanche, Dubois a aussi observé que les diplômés du collège qui ont reporté leurs EPS sont plus susceptibles d'être au chômage et inactifs que les étudiants qui arrivent directement du secondaire, mais sans différence importante entre les revenus. À l'opposé, Ferrer et Menendez (2009) ont démontré, en se fondant sur le même ensemble de données (cohorte de 1995 dans l'END et de l'ESD), que les diplômés ayant interrompu leurs études gagnent plus que les diplômés arrivés directement du secondaire, et que les primes diminuent de moitié de la deuxième à la cinquième année après l'obtention du diplôme. Les différences entre ces résultats pourraient être attribuables à des populations cibles différentes. La population visée par Dubois (2007) ne comprenait que les diplômés du collège et bacheliers qui n'avaient fait aucunes études postsecondaires antérieurement, et il n'y avait aucune contrainte relativement à l'âge, tandis que la population étudiée par Ferrer et Menendez (2009) se composait de tout titulaire d'un diplôme de niveau postsecondaire, avec ou sans études antérieures, et l'âge à l'obtention du diplôme était limité à 45 ans ou moins. Se fondant sur l'Enquête auprès des jeunes en transition de Statistique Canada, Hango (2008) a démontré que les diplômés ayant interrompu leurs études (de 22 à 24 ans) présentent un taux d'emploi supérieur, mais gagnent moins que les diplômés arrivés directement du secondaire, et que cette différence est surtout marquée chez les diplômés de l'université.

### III. Données

Les données utilisées aux fins de l'étude proviennent surtout de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) et de l'Enquête de suivi auprès des diplômés (ESD) de Statistique Canada, auxquelles s'ajoutent les données de l'Enquête sur la population active (EPA), également de Statistique Canada. Sauf indication contraire, les résultats indiqués dans le présent article sont fondés sur les données de l'END et de l'ESD. Ces enquêtes ont pour objectif principal de recueillir des renseignements concernant l'expérience sur le marché sur travail de diplômés d'EPS. La population cible se compose de tous les diplômés d'établissements publics d'enseignement postsecondaire au Canada<sup>4</sup>. Les diplômés ont été interrogés deux ans après l'obtention de leur diplôme (END), et les répondants à l'END ont été joints cinq ans après l'obtention de leur diplôme pour un entretien de suivi (ESD). Les données longitudinales permettent d'observer le début de carrière des diplômés.

Les données de l'END et de l'ESD sont disponibles pour six cohortes au total, soit les promotions de 1982, 1986, 1990, 1995, 2000 et 2005. Il n'y a pas d'ESD pour la promotion de 2005, puisque l'enquête s'est terminée après l'END de 2007. Au fil du temps, Statistique Canada a quelque peu modifié les paramètres des

<sup>4</sup> Enquête nationale auprès des diplômés (END), Statistique Canada.

[http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5012&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5012&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2)

En général, la collecte de données a lieu de mai à juillet pendant l'année d'enquête. Le taux de réponse pour la promotion de 2000 est de 66 % pour l'END et de 68 % pour l'ESD.

populations et les questionnaires. Par exemple, les diplômés vivant aux États-Unis au moment de l'enquête ont seulement été inclus dans les cohortes de 2000 et de 2005, les cohortes précédentes ne comprenant que ceux qui habitaient au Canada au moment de l'enquête. En outre, Statistique Canada estime qu'environ 10 000 diplômés de collèges de l'Ontario et 5 000 diplômés de collèges de l'Alberta n'ont pas été inclus dans la population observée en 2005<sup>5</sup> en raison de l'incapacité d'obtenir les données nécessaires auprès de plusieurs établissements.

Bien que les questionnaires diffèrent pour chaque cohorte de l'END et de l'ESD, les questions portant sur les caractéristiques démographiques, l'éducation et les résultats sur le marché du travail sont similaires. Ce sont principalement les variables calculées de Statistique Canada qui ont été utilisées pour effectuer les analyses.

L'étude se limite aux diplômés d'établissements publics d'enseignement postsecondaire de l'Ontario de 1982 à 2005. Les résultats ont trait aux diplômés de l'Ontario qui vivaient en Ontario ou ailleurs au Canada au moment de l'enquête. Pour les cohortes de 1995, de 2000 et de 2005, les résultats concernent aussi les diplômés qui vivaient aux États-Unis au moment de l'enquête. En moyenne pour l'ensemble des cohortes, le pourcentage de diplômés qui vivent en Ontario deux ans après l'obtention de leur diplôme est de 96 % pour les diplômés du collège, de 93 % pour les bacheliers et de 87 % pour les diplômés des grades supérieurs. Ces taux cinq ans après l'obtention du diplôme sont respectivement de 95 %, de 90 % et de 83 %.

Sauf indication contraire, le diplôme de niveau postsecondaire dont il est question dans le présent document se rapporte au diplôme obtenu par le répondant pendant l'année de référence. L'étude s'est intéressée à deux principaux groupes de titres de compétences les plus pertinents pour la recherche sur l'admission aux EPS après une interruption, soit les certificats et diplômes d'études collégiales, et les baccalauréats<sup>6</sup>.

Le cheminement « traditionnel » vers les EPS consiste à s'inscrire au collège ou à l'université immédiatement après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Dans l'END, on ne demandait pas aux diplômés de préciser s'ils s'étaient inscrits aux EPS directement après le secondaire ou non. En fonction des variables disponibles dans l'END, les « diplômés arrivés directement du secondaire » se rapportent, dans la présente étude, aux diplômés qui répondent aux critères suivants :

- le plus haut niveau d'études antérieurement atteint est le secondaire;
- l'occupation principale pendant les 12 mois précédant l'inscription est la fréquentation d'une école;
- le diplôme est obtenu à l'âge de 23 ans ou avant pour les diplômés du collège et de 25 ans ou avant pour les bacheliers<sup>7</sup>.

La figure 1 montre qu'en Ontario, le pourcentage de bacheliers qui se sont inscrits à l'université directement après leurs études secondaires est de 50 % à 60 %, alors que chez les diplômés du collège, ce pourcentage est inférieur et a diminué au fil du temps<sup>8</sup>. Dans la promotion de 1982, 45 % des diplômés du collège sont

<sup>5</sup> Enquête nationale auprès des diplômés (END), Statistique Canada.

[http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5012&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5012&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2)

En général, la collecte de données a lieu de mai à juillet pendant l'année d'enquête. Le taux de réponse pour la promotion de 2000 est de 66 % pour l'END et de 68 % pour l'ESD.

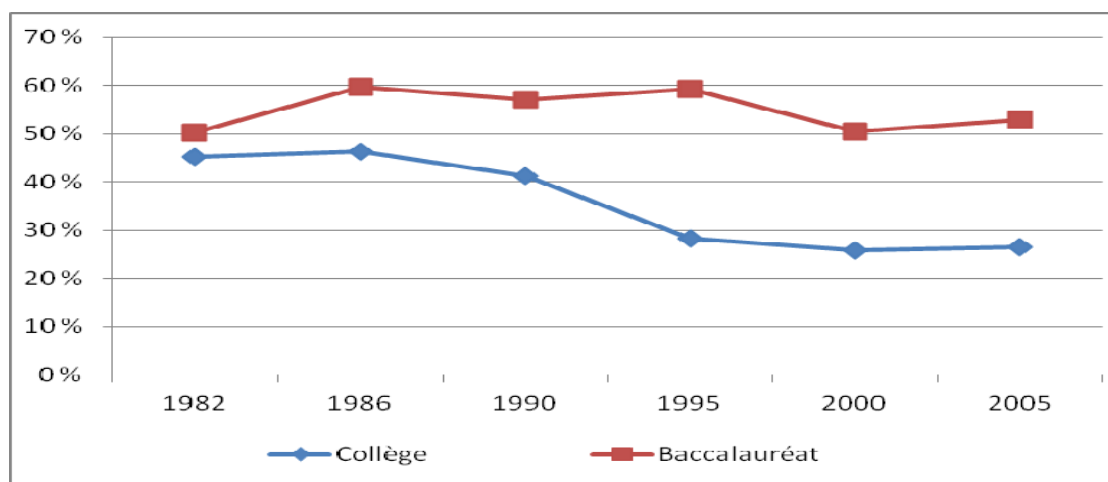
<sup>6</sup> Sont exclus des données sur les baccalauréats les premiers grades professionnels.

<sup>7</sup> L'âge limite est basé sur le calcul du taux de diplomation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités. On suppose que les étudiants ont obtenu leur diplôme d'études secondaires à 18 ans. Le taux de diplomation pour les programmes de premier cycle est le pourcentage d'étudiants ayant obtenu leur diplôme universitaire dans les sept ans suivant l'admission. Le taux de diplomation pour le collégial est le pourcentage d'étudiants qui ont mis au maximum deux fois plus de temps pour obtenir leur diplôme collégial que ce que dure normalement le programme. La plupart des diplômés du collège ont suivi des programmes de deux ou de trois ans (McCloy and Liu, 2010). Par conséquent, ceux qui s'inscrivent au collège directement après le secondaire devraient obtenir leur diplôme avant 23 ans, et ceux qui s'inscrivent directement à l'université devraient obtenir leur diplôme avant 25 ans.

<sup>8</sup> Ces proportions pourraient différer des pourcentages sur les candidats inscrits fournis par les centres de traitement des demandes de l'Ontario. Les proportions présentées dans le rapport se rapportent aux personnes qui ont à la fois obtenu leur diplôme et répondu à l'enquête. Il est possible que les diplômés arrivés directement du secondaire et ceux ayant suivi un cheminement non traditionnel aient des taux de diplomation et des taux de réponse différents. De plus, dans cet article, les « diplômés arrivés directement du secondaire » se composent uniquement des personnes qui ont obtenu leur diplôme selon l'échéancier prévu.

arrivés directement du secondaire, alors que ce pourcentage est considérablement plus faible pour la promotion de 2005, soit 26 %. Soulignons que le nombre de diplômés arrivés directement du secondaire n'a pas diminué pendant ces années. En réalité, ce nombre a augmenté de près de 50 % entre la promotion de 1982 et celle de 2005. Toutefois, le nombre de diplômés ayant suivi un cheminement non traditionnel a connu une augmentation plus rapide que le nombre de diplômés arrivés directement du secondaire, entraînant une baisse du pourcentage de ces derniers.

**Figure 1. Pourcentage de diplômés d'EPS arrivés directement du secondaire en Ontario**



Les cheminements « non traditionnels » des diplômés d'EPS peuvent être très différents. Par exemple, certains diplômés possèdent un autre diplôme de niveau postsecondaire obtenu auparavant, et d'autres ont déjà suivi des cours de niveau postsecondaire. L'étude ne visait que ceux qui n'ont pas suivi de cours au postsecondaire entre leurs études secondaires et leur inscription dans l'une des promotions observées<sup>9</sup>, soit les « diplômés ayant interrompu leurs études ».

Dans l'étude, les diplômés ayant interrompu leurs études sont divisés en deux groupes, ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, et ceux ayant repris leurs études après une longue interruption. Les premiers ont interrompu leurs études pendant un certain temps après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, mais ils ont réussi à achever leurs EPS à peu près au même âge que les diplômés arrivés directement du secondaire. Les seconds ont obtenu leur premier diplôme de niveau postsecondaire à un âge plus avancé. Le tableau 1 présente la classification des diplômés aux fins de l'étude.

<sup>9</sup> Sont exclus de l'échantillon les diplômés dont le plus haut niveau d'études avant l'inscription est inférieur au niveau secondaire, ceux qui ont déjà suivi des cours de niveau postsecondaire et ceux qui possédaient déjà un autre diplôme d'EPS.

**Tableau 1. Définition des groupes cibles**

	Admission directe	Courte interruption	Longue interruption
Le plus haut niveau d'études avant l'inscription est-il le secondaire?	Oui	Oui	Oui
L'occupation principale pendant les 12 mois précédant l'inscription est-elle la fréquentation d'une école?	Oui	Non <sup>10</sup>	Oui/Non
Le diplômé a-t-il obtenu son diplôme à l'âge prévu (23 ans ou avant pour les diplômés du collège; 25 ans ou avant pour les bacheliers)?	Oui	Oui	Non

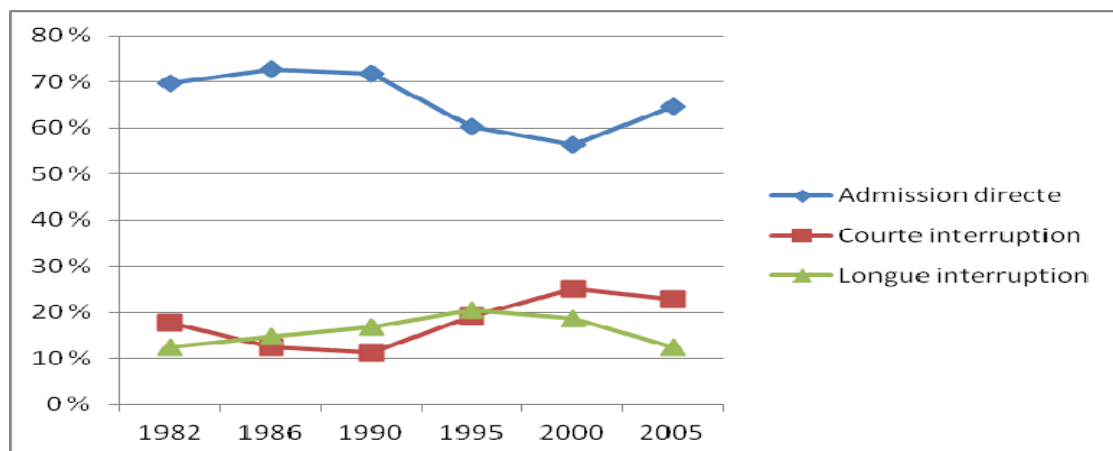
Comme l'illustre le tableau 1, l'occupation principale précédente des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption pouvait être ou non la fréquentation d'une école. En Ontario, plus du quart de ces diplômés mentionnent la fréquentation d'une école comme occupation principale avant l'inscription aux EPS<sup>11</sup>. Il est possible que ces personnes aient repris leurs études pour obtenir les crédits nécessaires en vue de leur admission aux EPS. Ces diplômés comprennent aussi un petit groupe de personnes qui restent longtemps aux études, inscrites aux EPS à 18 ans. Ces diplômés arrivent peut-être directement du secondaire, mais ils ont mis plus de temps que le nombre d'années prévu à suivre le programme et ont obtenu leur diplôme à un âge plus avancé. Nous sommes conscients que, techniquement, ces diplômés n'ont pas interrompu leurs études. Cependant, nous les avons classés avec les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption, car leurs caractéristiques et leurs résultats s'apparentent plus à ceux de ces derniers qu'à ceux des diplômés arrivés directement du secondaire.

Ce processus de sélection a mené à la création d'un échantillon définitif de 330 548 diplômés de l'Ontario qui ont obtenu un certificat ou un diplôme du collège ou un baccalauréat pendant l'année de référence et dont le plus haut niveau d'études antérieurement atteint est le secondaire, qui composent la population cible de l'étude. Dans cet échantillon, selon les cohortes, les diplômés arrivés directement du secondaire composent de 55 % à 75 % de l'échantillon, tandis que les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption et ceux ayant repris leurs études après une longue interruption comptent pour 10 % à 25 % chacun (figure 2).

<sup>10</sup> Ceux qui avaient pour occupation principale le travail et la fréquentation d'une école sont classés parmi ceux qui ne fréquentaient pas l'école.

<sup>11</sup> Ils sont, pour la plupart, classés parmi les « diplômés arrivés directement du secondaire » dans les autres études.

**Figure 2. Distribution de la population cible par cohorte**



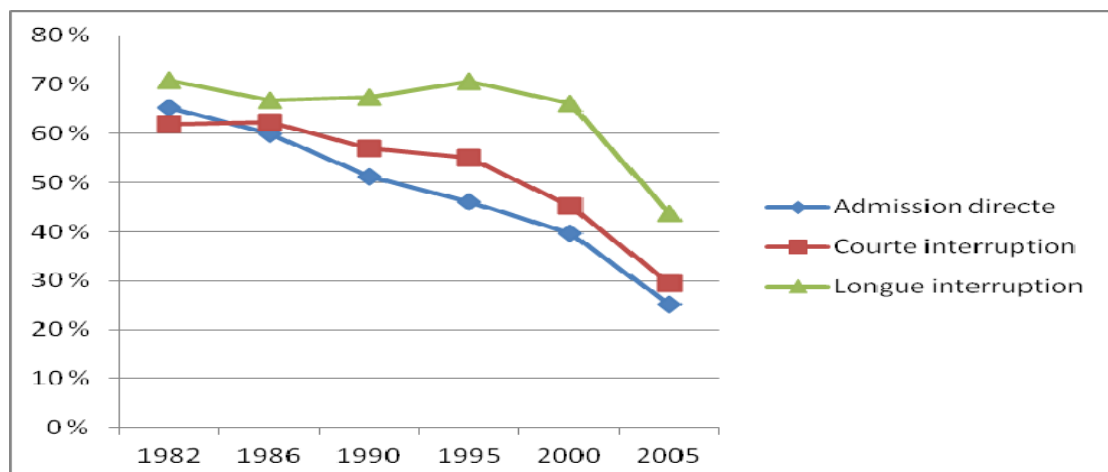
## IV. Profil démographique et occupation principale avant l'inscription

**Tableau 2. Composition de la population cible : promotion de 2005**

	Admission directe	Courte interruption	Longue interruption
Femmes	60 %	57 %	58 %
Première génération	25 %	29 %	44 %
Francophones	5 %	3 %	5 %
Langue seconde	22 %	19 %	24 %
Minorités visibles	28 %	25 %	31 %
Autochtones	1 %	2 %	4 %
Résidents permanents	17 %	15 %	26 %
Personnes handicapées	5 %	9 %	10 %

Le tableau 2 montre le profil démographique de la cohorte de 2005. Il en ressort essentiellement que les diplômés de première génération (ceux dont les parents ne possèdent aucun diplôme de niveau postsecondaire) sont disproportionnellement surreprésentés chez les diplômés reprenant leurs études après une interruption, notamment après une longue interruption. Dans la promotion de 2005, 44 % des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption sont des diplômés de première génération. Cette proportion est de 20 points de pourcentage plus élevée que celle des diplômés arrivés directement du secondaire. De manière générale, le pourcentage de diplômés de première génération a considérablement diminué entre la cohorte de 1982 (60 % à 70 %) et celle de 2005 (25 % à 45 %) (figure 3). Cette diminution pourrait s'expliquer par l'augmentation du niveau de scolarité de la population de l'Ontario pendant la même période.

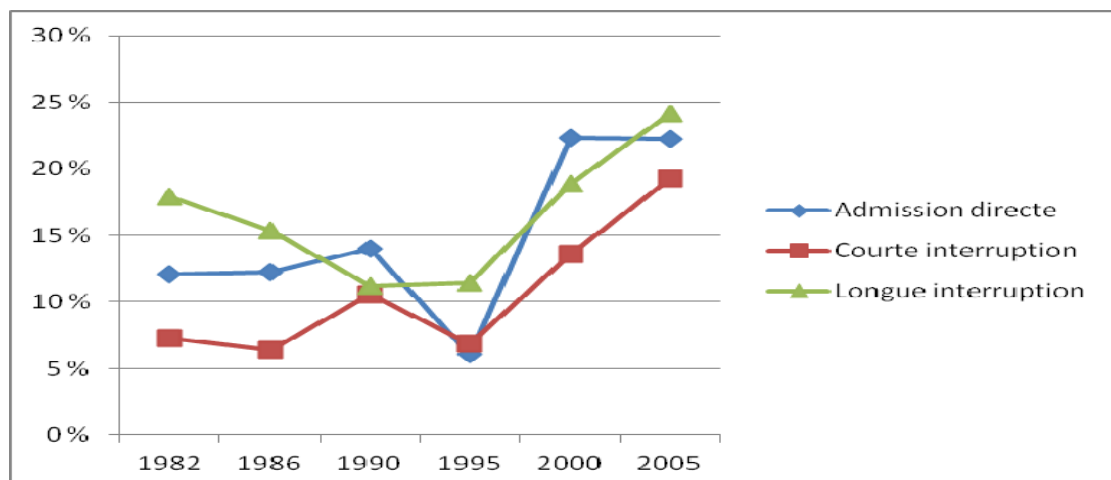
**Figure 3. Pourcentage de diplômés qui sont des diplômés d'EPS de première génération**



D'une cohorte à l'autre, la proportion de diplômés membres d'une minorité visible a augmenté dans le groupe des diplômés arrivés directement du secondaire et de ceux ayant interrompu leurs études. Le groupe de diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption est celui qui compte le moins de diplômés issus d'une minorité visible. Entre la promotion de 1986 (la première cohorte pour laquelle cette variable est disponible) et 2005 (la dernière cohorte), le pourcentage de diplômés membres d'une minorité visible a augmenté, passant de 8 % à 28 % chez les diplômés arrivés directement du secondaire, de 7 % à 24 % chez ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, et de 15 % à 31 % chez ceux ayant repris leurs études après une longue interruption. Par ailleurs, l'END permettait également aux diplômés de déclarer leur identité autochtone. Les diplômés autochtones sont surreprésentés dans le groupe des diplômés ayant repris leurs études, en particulier après une longue interruption.

Comme l'illustre la figure 4, le pourcentage de diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais varie de 5 % à 25 %. Par rapport à ceux arrivés directement du secondaire et à ceux ayant repris leurs études après une longue interruption, les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption présentent un plus faible pourcentage de diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. La proportion de francophones est similaire chez les diplômés arrivés directement du secondaire et ceux ayant interrompu leurs études (5 %) et est demeurée relativement stable d'une cohorte à l'autre, sauf pour la promotion de 1995 (20 %).

**Figure 4. Pourcentage de diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais**



Dans l'END de 2000 et de 2005, on demandait aux diplômés d'indiquer s'ils avaient le statut de résident permanent au moment de s'inscrire au programme. Les résidents permanents sont surreprésentés dans le groupe des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption et sous-représentés dans celui des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption.

La proportion de femmes est similaire dans chaque groupe de diplômés ayant interrompu leurs études et dans celui des diplômés arrivés directement du secondaire. Le pourcentage de femmes dans chaque groupe a connu une légère augmentation entre la promotion de 1982 et celle de 2005, passant de 56 % à 60 % chez les diplômés arrivés directement du secondaire, de 50 % à 57 % chez les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption, et de 48 % à 58 % chez ceux ayant repris leurs études après une longue interruption.

En Ontario, plus du quart de ces derniers ont fréquenté l'école dans les 12 mois précédant l'inscription aux EPS (20 % chez les diplômés du collège, 40 % chez les bacheliers). Il est possible que ces personnes aient repris leurs études pour obtenir les crédits nécessaires en vue de leur admission aux EPS. Ces diplômés ont peut-être mis plus de temps que le nombre d'années prévu à suivre le programme et ont obtenu leur diplôme à un âge plus avancé. En outre, plus de la moitié des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption travaillaient ou étaient aux études et travaillaient en même temps avant leur inscription aux EPS, comparativement à 90 % chez les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption.

Portant sur l'âge médian des répondants au moment de l'obtention du diplôme, le tableau 3 montre que les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption et ceux arrivés directement du secondaire ont obtenu leur diplôme à un âge similaire, soit 21 ans chez les diplômés du collège et 23 ans chez les bacheliers. Sans surprise, les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption ont obtenu leur diplôme à un âge relativement plus avancé.

**Tableau 3. Âge médian à l'obtention du diplôme**

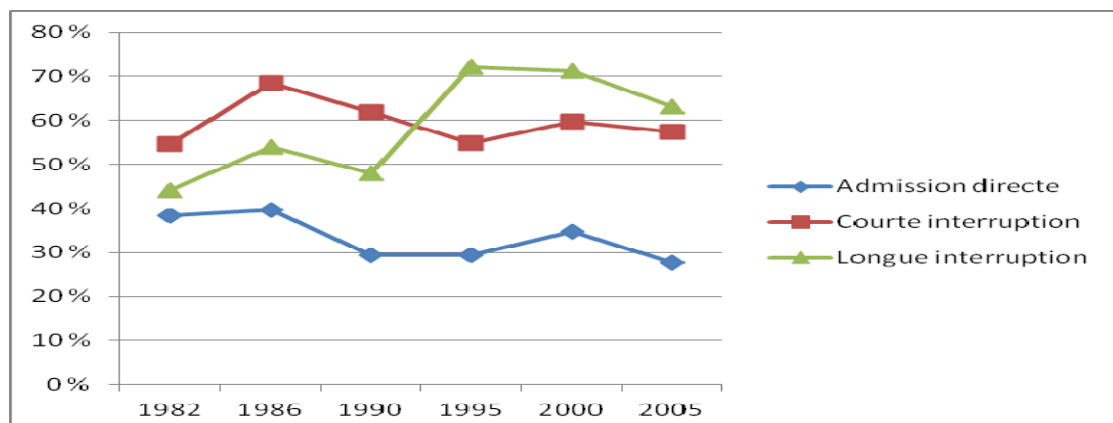
	Collège			Baccalauréat		
	Admission directe	Courte interruption	Longue interruption	Admission directe	Courte interruption	Longue interruption
1982	21	22	26	23	23	30
1986	21	21	27	22	24	29
1990	21	21	27	23	23	32
1995	21	21	32	23	23	31
2000	21	21	29	23	23	31
2005	20	21	27	23	23	30

## V. Programme et cheminements pour les EPS

D'après certaines études aux États-Unis, les personnes reprenant leurs études sont plus susceptibles de s'inscrire à des programmes courts ou au collège plutôt qu'à l'université (Bozick et Deluca, 2005; Horn et Carroll, 2005). On observe la même tendance en Ontario. La plupart des étudiants ayant interrompu leurs études s'inscrivent au collège, tandis que la majorité de ceux arrivés directement du secondaire fréquentent l'université (figure 5). Les diplômés du collège composaient environ la moitié du groupe des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption dans les promotions de 1982, de 1986 et de 1990, mais ce pourcentage a augmenté, passant à plus de 70 % pour les promotions de 1995 et de 2000, pour redescendre légèrement à 63 % pour la promotion de 2005. Quelque 60 % des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption ont obtenu un diplôme d'un programme collégial, et cette proportion est demeurée relativement stable d'une cohorte à l'autre. Dans les premières cohortes de 1982 et de 1986, 40 % des diplômés arrivés directement du secondaire ont fréquenté le collège, mais cette proportion a diminué depuis, passant à environ 30 %. Si l'inscription au collège peut être une préférence personnelle des diplômés ayant interrompu leurs études, elle pourrait aussi s'expliquer par le nombre insuffisant de leurs crédits qui empêcherait leur admission à l'université. L'END ne se penche pas sur les motifs pour lesquels les étudiants choisissent de fréquenter le collège plutôt que l'université, mais la question pourrait sans doute faire l'objet de prochaines études.

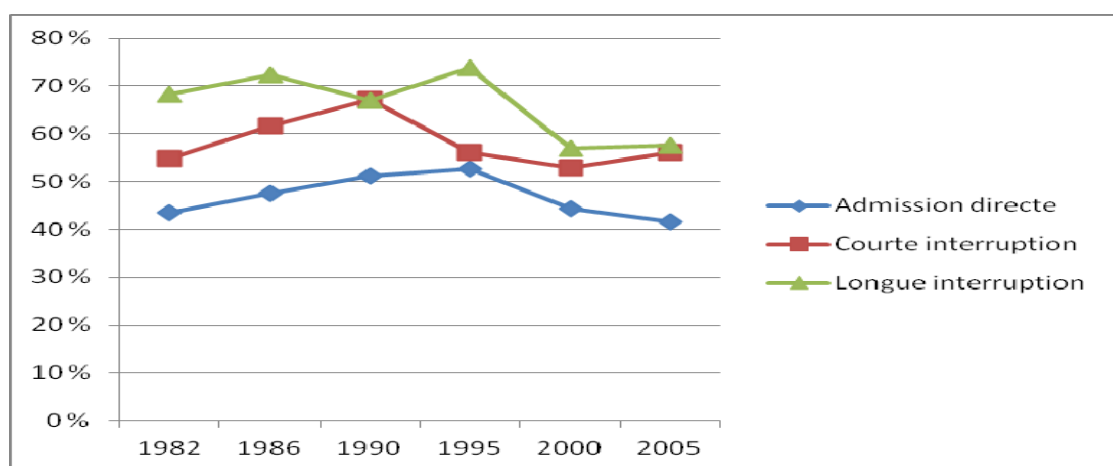


**Figure 5. Pourcentage de diplômés du collège par rapport aux diplômés de l'université**



Les étudiants ayant interrompu leurs études se distinguent également de ceux arrivés directement du secondaire par le champ d'études choisi<sup>12</sup>, en particulier dans le cas des bacheliers. Comparativement aux diplômés arrivés directement du secondaire, les bacheliers ayant interrompu leurs études sont plus susceptibles de s'inscrire à un programme d'arts libéraux (figure 6). Dans les promotions de 1980 à 2000, de 67 % à 74 % des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption se sont inscrits à un programme d'arts libéraux. Cette proportion a diminué depuis, mais elle se situe tout de même à près de 60 %. La proportion de diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption qui se sont inscrits à un programme d'arts libéraux est légèrement inférieure, soit de 53 % à 67 % selon la cohorte. Bien que les bacheliers arrivés directement du secondaire se soient majoritairement inscrits à un programme d'arts libéraux, leur proportion est systématiquement inférieure à celle des diplômés ayant interrompu leurs études. Ce pourcentage est de l'ordre de 42 % à 53 %, soit de 13 à 25 points de pourcentage plus faible que celui des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption.

**Figure 6. Pourcentage de bacheliers issus d'un programme d'arts libéraux**



Dans le cas des bacheliers, le deuxième champ d'études qui a attiré le plus grand nombre de diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption est celui de l'informatique, de l'architecture et du génie,

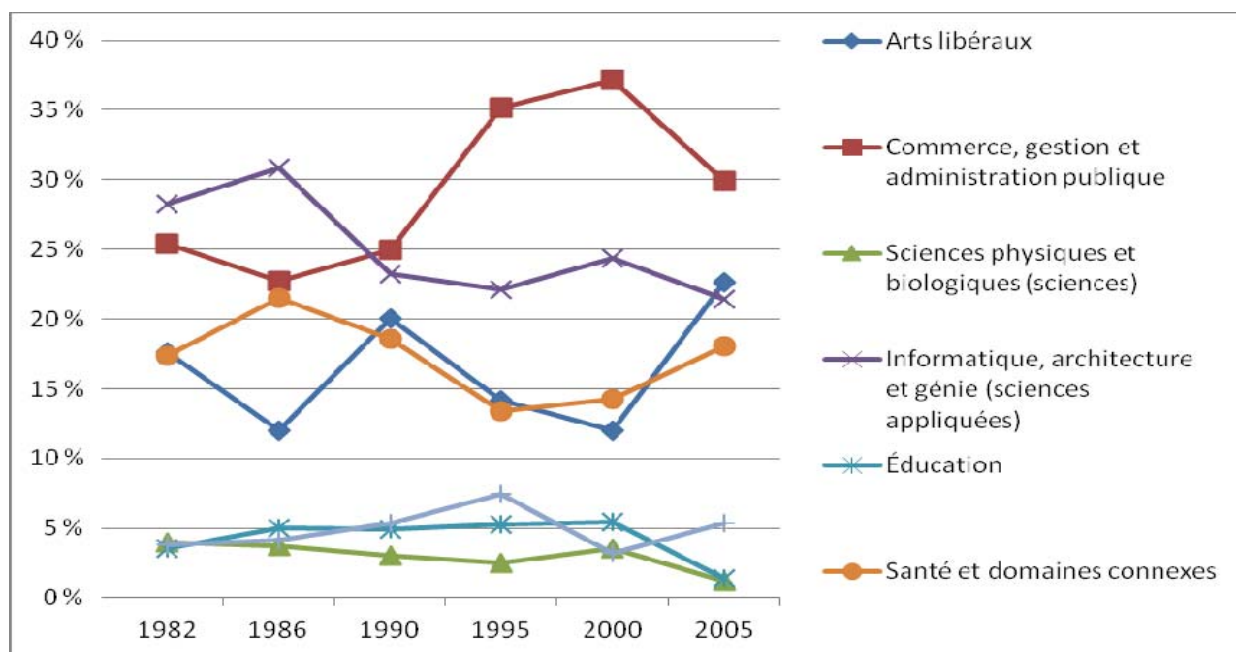
<sup>12</sup> Dans l'END, les codes de la CPE sont utilisés pour les champs d'études à l'université et au collège. Les champs d'études sont regroupés à l'annexe A. Le regroupement est fondé sur celui de Statistique Canada et de Walters et Frank (2010), à quelques modifications près.

comptant pour 9 % à 17 % des diplômés. Cette proportion demeure plus faible que celle des diplômés arrivés directement du secondaire pour la plupart des cohortes. Le pourcentage de diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption qui se sont inscrits aux programmes de commerce, de gestion et d'administration publique est similaire à celui des diplômés arrivés directement du secondaire (13 %), et cette proportion est demeurée relativement stable d'une cohorte à l'autre. Les diplômés d'informatique, d'architecture et de génie comptent pour 8 % à 18 % des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption, ce qui représente une proportion inférieure à celle des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption et à celle des diplômés arrivés directement du secondaire pour la plupart des cohortes. Les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption ont également une certaine tendance (5 % à 9 %) à s'inscrire dans des programmes de sciences physiques et biologiques.

Comparativement aux bacheliers, les diplômés ayant interrompu leurs études qui ont fréquenté le collège ont choisi des champs d'études plus diversifiés. Les domaines du commerce, de la gestion et de l'administration publique ainsi que de l'informatique, de l'architecture et du génie sont les deux groupes les plus nombreux dans le cas des diplômés du collège, sauf pour la promotion de 2005. Selon la cohorte et le groupe cible, ces deux champs d'études représentent respectivement 25 % à 35 % ainsi que 15 % à 30 % des diplômés du collège. Entre la promotion de 2000 et celle de 2005, le pourcentage de diplômés du collège s'inscrivant en arts libéraux a fait un bond d'environ 10 points de pourcentage, et ce champ d'études est devenu le groupe le plus nombreux chez les diplômés arrivés directement du secondaire et les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption de la promotion de 2005. Cette constatation présente un intérêt particulier à un moment où la population est préoccupée par l'avenir des programmes d'arts libéraux.

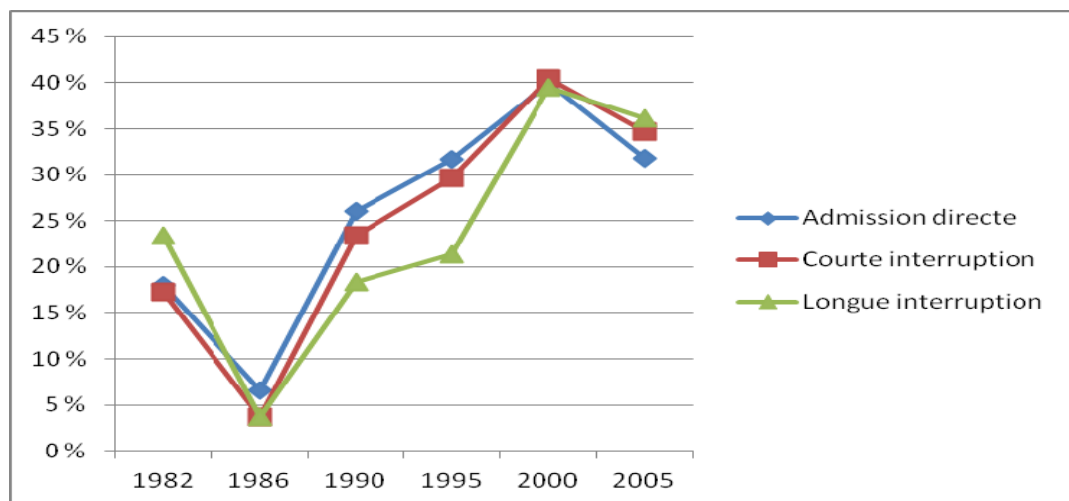
En règle générale, chez les diplômés du collège observés, ceux ayant repris leurs études après une courte interruption et ceux arrivés directement du secondaire ont choisi des champs d'études similaires. Toutefois, dans la plupart des cohortes, les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption étaient légèrement moins susceptibles que ceux arrivés directement du secondaire de s'être inscrits à des programmes de commerce, de gestion et d'administration publique ou de santé, et légèrement plus susceptibles de s'être inscrits à des programmes d'éducation ainsi que de sciences physiques et biologiques. Comparativement aux diplômés arrivés directement du secondaire et à ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption étaient plus susceptibles de s'être inscrits à des programmes de santé, d'informatique, d'architecture ou de génie, et moins susceptibles de s'être inscrits à des programmes d'éducation, de sciences physiques ou de sciences biologiques. Parmi les trois groupes cibles, les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption étaient, dans les premières cohortes (1982, 1986 et 1990), les moins susceptibles de s'être inscrits à des programmes de commerce, de gestion et d'administration publique, alors qu'ils sont devenus les plus susceptibles de s'être inscrits dans ces champs d'études dans les dernières cohortes (1995, 2000 et 2005). Dans ces dernières cohortes, les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption étaient les moins susceptibles de s'être inscrits en arts libéraux.

**Figure 7. Distribution des diplômés du collège qui avaient repris leurs études après une longue interruption, selon le champ d'études**



Les diplômés ayant interrompu leurs études et les diplômés arrivés directement du secondaire affichent des taux de diplomation similaires dans les programmes coopératifs. Dans le cas des diplômés du collège, la proportion était de 17 % à 23 % pour la promotion de 1982. Elle a chuté à 4 % à 7 % pour la promotion de 1986 et a depuis augmenté, atteignant 40 % pour la promotion de 2000. Pour finir, elle a légèrement diminué, passant à 32 % à 36 % pour la promotion de 2005. Selon les cohortes, le pourcentage de bacheliers des programmes coopératifs se situe entre 7 % et 15 % chez les diplômés arrivés directement du secondaire et entre 2 % et 14 % pour les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption. La proportion chez les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption est relativement plus faible, soit de 3 % à 6 %.

**Figure 8. Pourcentage de diplômés du collège aux programmes coopératifs**



Les cheminements menant à l'obtention d'un diplôme d'EPS sont différents pour les diplômés ayant interrompu leurs études et les diplômés arrivés directement du secondaire. Chez les diplômés du collège, de 4 % à 6 % des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption ont indiqué avoir étudié à temps partiel, à un moment ou à un autre pendant le programme, tandis qu'un peu moins de diplômés arrivés directement du secondaire ont fait la même déclaration (de 3 % à 5 %). Les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption étaient beaucoup plus susceptibles de suivre leur programme à temps partiel, dans une proportion de l'ordre de 13 % à 24 %.

Comparativement aux diplômés du collège, les bacheliers étaient plus susceptibles d'avoir étudié à temps partiel à un moment ou à un autre pendant leur programme. Cette tendance pourrait être attribuable à la durée normalement plus longue associée aux programmes de premier cycle par rapport aux programmes collégiaux. Comme les diplômés du collège, les bacheliers ayant interrompu leurs études étaient plus susceptibles d'avoir étudié à temps partiel à un moment ou à un autre pendant leur programme que les diplômés arrivés directement du secondaire, surtout dans le cas des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption. La proportion de bacheliers ayant déjà étudié à temps partiel à un moment ou à un autre pendant leur programme est de 6 % à 16 % pour les diplômés arrivés directement du secondaire, de 7 % à 26 % pour ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, et de 52 % à 66 % pour ceux ayant repris leurs études après une longue interruption.

**Tableau 4. Pourcentage de diplômés ayant déjà étudié à temps partiel**

	Diplômés du collège			Bacheliers		
	Admission directe	Courte interruption	Longue interruption	Admission directe	Courte interruption	Longue interruption
1982	3 %	5 %	16 %	16 %	25 %	64 %
1986	5 %	6 %	19 %	14 %	26 %	52 %
1990	4 %	5 %	13 %	12 %	26 %	62 %
1995	3 %	4 %	18 %	12 %	21 %	56 %
2000	3 %	6 %	24 %	6 %	7 %	55 %
2005	4 %	5 %	17 %	12 %	16 %	66 %

Dans le cas des diplômés du collège, moins de 5 % de ceux arrivés directement du secondaire et de ceux ayant repris leurs études après une courte interruption ont pris congé à un moment ou à un autre pendant leur programme. Cette proportion est beaucoup plus élevée chez les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption, se situant entre 7 % et 13 % selon la cohorte. Comparativement aux diplômés du collège, les bacheliers ayant pris congé à un moment ou à un autre pendant leur programme sont proportionnellement plus nombreux. Les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption sont beaucoup plus susceptibles d'avoir pris congé pendant le programme que les diplômés arrivés directement du secondaire et ceux ayant repris leurs études après une courte interruption. La proportion de bacheliers ayant déjà pris congé à un moment ou à un autre pendant leur programme est de 5 % à 9 % pour les diplômés arrivés directement du secondaire, de 4 % à 17 % pour ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, et de 34 % à 48 % pour ceux ayant repris leurs études après une longue interruption.

Les personnes reprenant leurs études après une interruption et celles arrivant directement du secondaire suivent des cheminements différents pour achever leurs EPS. On pourrait donc s'attendre à ce que le nombre d'années qu'ils mettent à achever leurs EPS soit différent. Or, le nombre médian d'années d'études pour obtenir le diplôme est similaire dans l'ensemble des cohortes observées, soit de deux ans pour tous les diplômés du collège, et de quatre ans pour les bacheliers, sauf ceux ayant repris leurs études après une longue interruption. La médiane pour ces derniers est de l'ordre de cinq à sept ans, selon la cohorte.

La distribution des diplômés arrivés directement du secondaire, de ceux ayant repris leurs études après une

courte interruption et de ceux ayant repris leurs études après une longue interruption selon le nombre d'années d'études pour obtenir le diplôme a aussi été étudiée. La courbe de distribution des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption coïncide presque avec celle des diplômés arrivés directement du secondaire, pour les diplômés du collège comme pour les bacheliers. En revanche, la courbe de distribution des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption est plus dispersée, présentant un plus grand étalement vers la droite que la courbe des diplômés arrivés directement du secondaire et de ceux ayant repris leurs études après une courte interruption. La dispersion est plus importante chez les bacheliers que chez les diplômés du collège. En outre, la courbe de distribution des bacheliers ayant repris leurs études après une longue interruption est plus désaxée vers la droite que celle des diplômés arrivés directement du secondaire et de ceux ayant repris leurs études après une courte interruption. À la lumière de ces observations, on peut conclure que les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption et ceux arrivés directement du secondaire ont mis un nombre d'années similaire pour achever leurs EPS, alors que les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption ont mis relativement plus de temps pour achever leurs EPS.

## VI. Résultats sur le marché du travail

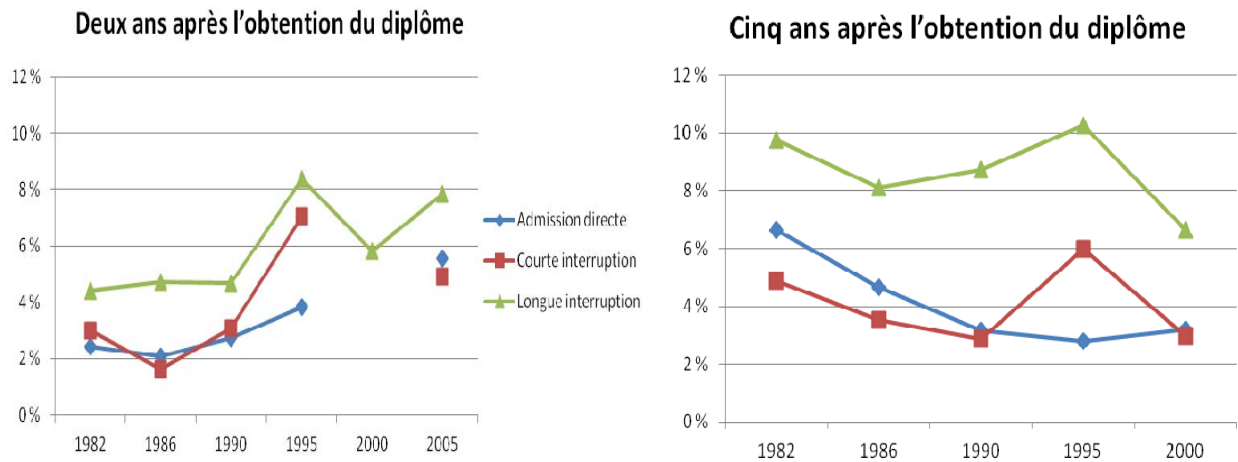
Les résultats sur le marché du travail dont il est question dans le présent document sont basés sur les déclarations des répondants relativement à leur emploi principal pendant la semaine de référence, soit la semaine précédant l'entretien d'enquête. Pour exclure l'effet d'autres études, ceux ayant obtenu un autre diplôme de niveau postsecondaire entre le moment de l'obtention du diplôme et l'enquête ont été exclus de l'étude<sup>13</sup>.

La figure 9 montre le pourcentage de diplômés du collège inactifs, c'est-à-dire ceux qui sont sans emploi et ne sont pas activement à la recherche d'un emploi. Dans le cas des diplômés du collège, ceux ayant repris leurs études après une longue interruption sont plus susceptibles d'être inactifs que ceux arrivés directement du secondaire et que ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, en particulier cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Le pourcentage de diplômés du collège inactifs est inférieur à 8 % deux ans après l'obtention de leur diplôme et inférieur à 10 % cinq ans après l'obtention de leur diplôme. La différence dans les proportions chez les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption et ceux arrivés directement du secondaire atteint de 3 à 7 points de pourcentage cinq ans après l'obtention de leur diplôme. En revanche, le pourcentage de diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption qui sont inactifs est similaire à celui des diplômés arrivés directement du secondaire. Le taux d'activité des bacheliers ne peut être comparé par cohorte, puisque la petite taille de l'effectif des diplômés ayant interrompu leurs études rend l'estimation peu fiable.

---

<sup>13</sup> La proportion de diplômés ayant obtenu d'autres diplômes de niveau postsecondaire dans les deux années suivant l'obtention du diplôme a diminué d'une cohorte à l'autre, passant de 15 à 25 % à 10 à 15 % chez les diplômés du collège, et de 25 à 35 % à 10 à 25 % chez les bacheliers. Les bacheliers arrivés directement du secondaire étaient les plus susceptibles d'avoir obtenu d'autres diplômes de niveau postsecondaire.

**Figure 9. Pourcentage de diplômés du collège inactifs<sup>14</sup>**

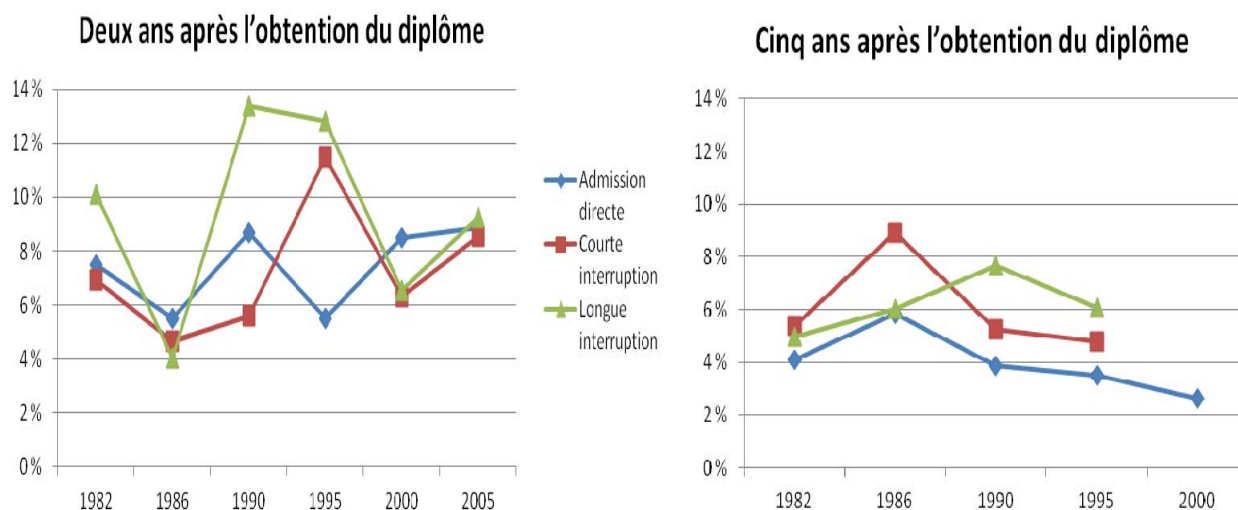


Chez les diplômés du collège, deux ans après l'obtention de leur diplôme<sup>15</sup> des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption est légèrement plus faible que celui des diplômés arrivés directement du secondaire pour la plupart des cohortes, sauf la promotion de 1995, tandis que les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption affichent les taux de chômage les plus élevés dans la plupart des cohortes, sauf les promotions de 1986 et de 2000. Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, le taux de chômage chez les diplômés arrivés directement du secondaire est légèrement inférieur à celui des diplômés ayant interrompu leurs études dans toutes les cohortes pour lesquelles l'estimation est fiable (promotions de 1982, 1986, 1990 et 1995). Le taux de chômage des bacheliers ne peut être comparé par cohorte, puisque la petite taille de l'effectif des diplômés ayant interrompu leurs études rend l'estimation peu fiable.

<sup>14</sup> Dans le graphique intitulé « Deux ans après l'obtention du diplôme », le pourcentage n'est pas présenté pour les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption et ceux arrivés directement du secondaire pour la cohorte de 2000. En effet, l'échantillon n'est pas assez grand pour être validé par Statistique Canada. Cette explication s'applique à tous les graphiques de ce document auxquels il manque des points.

<sup>15</sup> Le taux de chômage représente le nombre de diplômés sans emploi exprimé en pourcentage du nombre total de diplômés actifs. Selon la classification de Statistique Canada, les travailleurs autonomes et les personnes qui n'étaient pas absentes du travail en raison d'une mise à pied temporaire étaient considérés comme des « personnes occupées », tandis que les répondants qui avaient pris des dispositions pour commencer un nouvel emploi à une date ultérieure étaient considérés comme des « chômeurs ». Sauf s'ils étaient occupés, les étudiants à temps plein à la recherche d'un emploi à temps plein étaient classés dans la catégorie « inactifs ». Sauf indication contraire, ces définitions s'appliquent aux expressions « personnes occupées », « chômeurs » et « inactifs » utilisées dans le présent document.

Figure 10. Taux de chômage chez les diplômés du collège<sup>16, 17</sup>



Pour tenir compte des effets d'autres variables sur le taux de chômage, un modèle logit a été élaboré avec la variable dépendante « taux d'emploi » (ER), une variable nominale indiquant si le répondant est occupé (1) ou non (0). Les six cohortes ont été combinées pour que la taille de l'échantillon soit assez grande pour que l'estimation soit fiable. Pour que l'échantillon soit plus homogène et significatif, les régressions ont été limitées aux étudiants qui ont obtenu leur diplôme entre 18 et 45 ans et qui étaient actifs au moment de l'enquête.

$$ER = f(SD, LD, CH, DEM, SCH, WRK)$$

Les variables indépendantes étudiées sont SD (courte interruption) et LD (longue interruption), qui sont comparées à la référence (admission directe). CH est un vecteur des variables nominales représentant la promotion ou l'année de diplomation des répondants. DEM est un vecteur de variables représentant les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des diplômés, y compris le sexe, l'âge au moment de l'obtention du diplôme, la langue maternelle (français ou anglais) et le niveau de scolarité des parents. DEM comprend également les caractéristiques démographiques des diplômés au moment de l'enquête, comme l'état matrimonial, le fait d'avoir ou non des enfants à charge et le fait d'avoir ou non des problèmes de santé qui ont duré ou qui devraient durer au moins six mois. SCH est un vecteur de variables représentant le programme des répondants et leur cheminement pour les EPS, y compris le champ d'études, le fait de suivre ou non un programme coopératif, le fait d'étudier ou non à temps partiel, le fait de prendre ou non congé à un moment ou à un autre pendant le programme ainsi que le nombre d'années d'études pour achever le programme. WRK est une variable nominale indiquant si le répondant a travaillé à temps plein pendant six mois consécutifs avant l'obtention du diplôme.

<sup>16</sup> Remarquons que l'année indiquée sur l'axe horizontal est l'année de diplomation de la cohorte, alors que le taux de chômage présenté est celui de la cohorte pour l'année où l'END et l'ESD ont été effectuées. Par exemple, le taux de chômage de la promotion de 1986 dans le graphique intitulé « Deux ans après l'obtention du diplôme » est le taux de chômage au moment de l'enquête de 1988 (année de l'END). De même, le taux de chômage de la promotion de 1986 dans le graphique intitulé « Cinq ans après l'obtention du diplôme » est le taux de chômage au moment de l'enquête de 1991 (année de l'ESD). Sauf indication contraire, cette définition s'applique à tous les graphiques de l'article. En outre, dans le présent document, la même échelle a été utilisée dans les graphiques sur les données deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

<sup>17</sup> Dans le graphique intitulé « Cinq ans après l'obtention du diplôme », le pourcentage n'est pas présenté pour les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption ni pour ceux ayant repris leurs études après une longue interruption de la cohorte de 2000. En effet, l'échantillon n'est pas assez grand pour être validé par Statistique Canada. Cette explication s'applique à tous les graphiques de ce document auxquels il manque des points.

Des régressions logit<sup>18</sup> ont été effectuées sur les données deux et cinq ans après l'obtention du diplôme ainsi que sur les données concernant les diplômés du collège et les bacheliers séparément. Les résultats des régressions sont présentés à l'annexe B. Les variables « courte interruption » et « longue interruption » se sont avérées non significatives dans l'ensemble des régressions. Par conséquent, l'interruption des études n'a aucun effet significatif sur la probabilité qu'un diplômé soit occupé, que ce soit deux ans ou cinq ans après l'obtention du diplôme.

Le tableau 5 présente les variables de contrôle significatives dans les régressions de la probabilité qu'un diplômé soit occupé. Dans le cas des diplômés du collège, ceux dont la langue maternelle est le français ou l'anglais sont plus susceptibles d'être occupés deux ans après l'obtention de leur diplôme que ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Les diplômés qui avaient travaillé au moins six mois à temps plein avant l'obtention de leur diplôme sont plus susceptibles d'être occupés deux ans après l'obtention de leur diplôme que ceux qui n'avaient pas cette expérience de travail. Par rapport aux diplômés dans les domaines du commerce, de la gestion et de l'administration publique, ceux ayant étudié dans les domaines de l'informatique, de l'architecture et du génie sont plus susceptibles d'être occupés cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Par rapport aux diplômés de première génération, les répondants dont les parents ont un niveau de scolarité supérieur au baccalauréat sont plus susceptibles d'être occupés cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

**Tableau 5. Variables significatives dans les régressions de la probabilité qu'un diplômé soit occupé**

	Deux ans après l'obtention du diplôme		Cinq ans après l'obtention du diplôme	
	Diplômés du collège	Bacheliers	Diplômés du collège	Bacheliers
Arts libéraux		-**		-*
Sciences		-**		-*
Sciences appliquées			+**	
Nombre d'années d'études pour obtenir le diplôme				-*
Langue maternelle	+**			
Niveau de scolarité des parents : supérieur au baccalauréat			+**	
Expérience de travail antérieure	+**			+**
Personnes handicapées			-**	
Célibataire				-**
Ayant des enfants				-*

\* significatif à 5 %; \*\* significatif à 1 %

Dans le cas des bacheliers, les diplômés des programmes d'arts libéraux ainsi que de sciences physiques et biologiques étaient moins susceptibles d'être occupés deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme

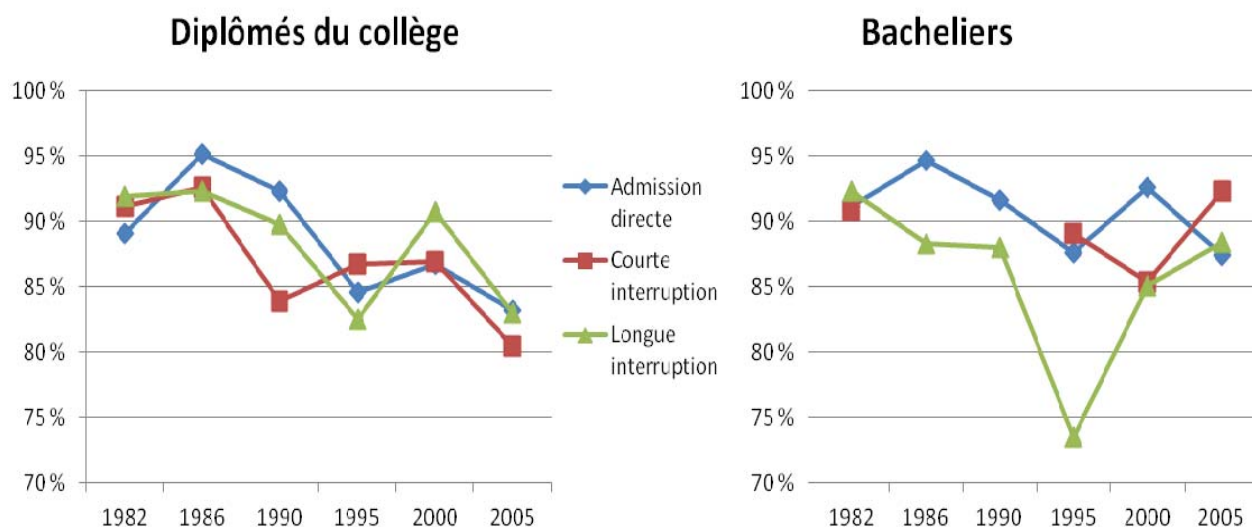
<sup>18</sup> Les variables de contrôle des différentes régressions pourraient varier en fonction des variables disponibles. Par exemple, les données sur le nombre d'années d'études pour obtenir le diplôme ne sont disponibles que pour les cohortes 1990, 1995, 2000 et 2005, de sorte que les régressions ont été effectuées à la fois pour la variable « nombre d'années pour obtenir le diplôme » pour les cohortes de 1990, 1995, 2000 et 2005 et sans la variable pour toutes les cohortes combinées.



que les diplômés dans les domaines du commerce, de la gestion et de l'administration publique. Les diplômés qui ont mis plus de temps que le nombre d'années prévu à achever leurs EPS étaient moins susceptibles d'être occupés cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés qui avaient travaillé au moins six mois à temps plein avant l'obtention de leur diplôme étaient plus susceptibles d'être occupés cinq ans après l'obtention de leur diplôme que ceux qui n'avaient pas cette expérience de travail. Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés célibataires étaient moins susceptibles d'être occupés que les diplômés mariés, et les diplômés ayant des enfants à charge étaient moins susceptibles d'être occupés que ceux n'ayant pas d'enfants.

Parmi l'ensemble des diplômés occupés, plus de 80 % travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou occupaient un emploi à temps plein pendant la semaine de référence. Dans le cas des diplômés du collège, il n'y a aucune différence marquée entre les diplômés ayant interrompu leurs études et ceux arrivés directement du secondaire. Dans le cas des bacheliers, ceux ayant repris leurs études après une longue interruption étaient moins susceptibles d'occuper un emploi à temps plein que ceux arrivés directement du secondaire. La proportion de diplômés occupant un emploi à temps plein cinq ans après l'obtention de leur diplôme ne peut être comparée par cohorte, puisque la petite taille de l'effectif des diplômés ayant interrompu leurs études rend l'estimation peu fiable.

**Figure 11. Pourcentage de diplômés occupant un emploi à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme<sup>19</sup>**



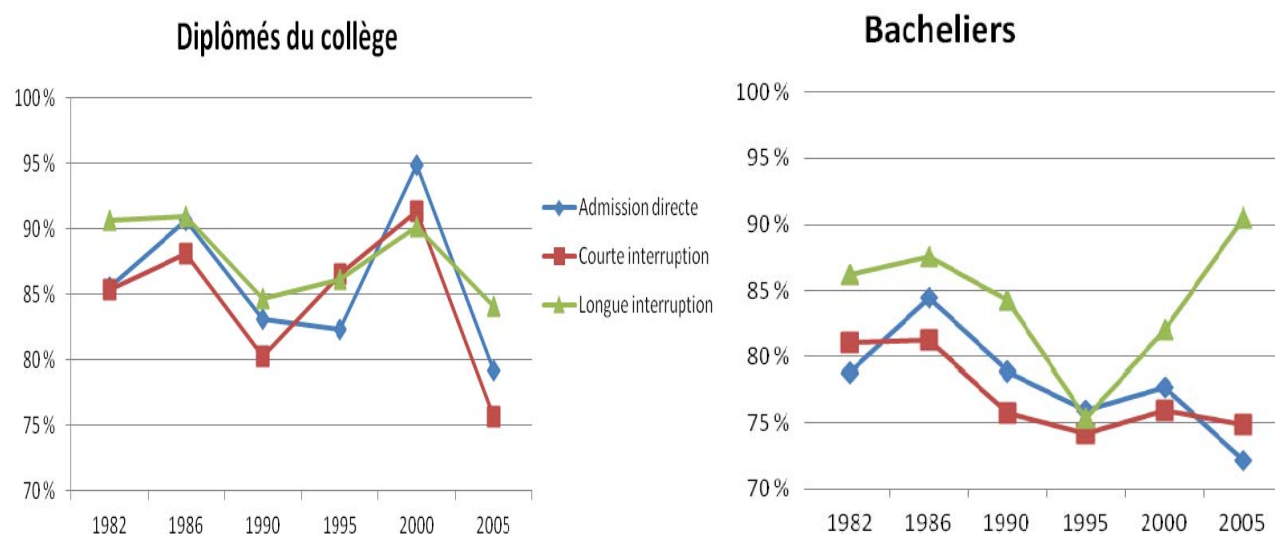
Dans l'END et l'ESD, les répondants occupés devaient préciser s'ils étaient des travailleurs rémunérés, des travailleurs autonomes ou des travailleurs familiaux non rémunérés au moment de l'enquête. Parmi les diplômés occupés, plus de 90 % étaient des employés rémunérés. Il n'y a aucune différence marquée entre les diplômés ayant interrompu leurs études et ceux arrivés directement du secondaire.

On a demandé aux répondants qui étaient des travailleurs rémunérés si leur emploi était permanent, temporaire ou saisonnier. Plus de 70 % des employés rémunérés occupaient un emploi permanent deux ans après l'obtention de leur diplôme. Comparativement aux diplômés arrivés directement du secondaire, ceux

<sup>19</sup> Dans le graphique intitulé « Bacheliers », la proportion de diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption dans les cohortes 1986 et 1990 n'est pas présentée. En effet, l'échantillon n'est pas assez grand pour être validé par Statistique Canada.

ayant repris leurs études après une longue interruption étaient légèrement plus susceptibles d'occuper un emploi permanent, tandis que ceux ayant repris leurs études après une courte interruption étaient légèrement moins susceptibles d'occuper un emploi permanent, en particulier dans le cas des bacheliers. La proportion cinq ans après l'obtention du diplôme ne peut être comparée par cohorte, puisque la petite taille de l'effectif des diplômés ayant interrompu leurs études rend l'estimation peu fiable.

**Figure 12. Pourcentage d'employés rémunérés occupant un emploi permanent, deux ans après l'obtention de leur diplôme**

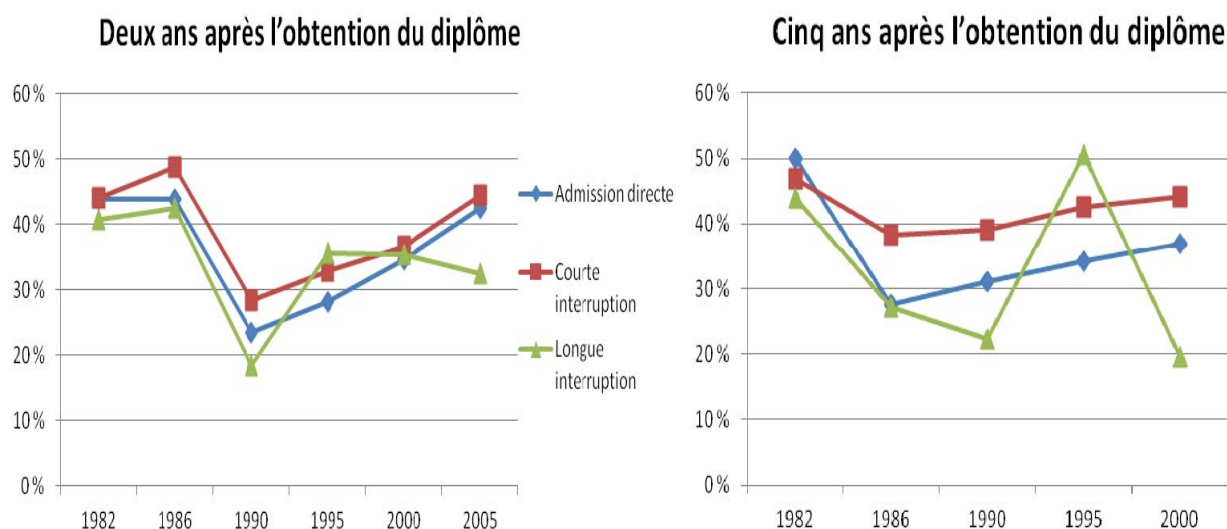


On a demandé aux répondants qui étaient des travailleurs rémunérés au moment de l'enquête d'indiquer le niveau de scolarité requis pour leur emploi. Cette exigence a été comparée au niveau d'études le plus élevé du diplômé au moment de l'enquête pour déterminer si les diplômés étaient surqualifiés pour leur emploi<sup>20</sup>. Puisque l'échantillon est limité aux diplômés qui n'ont obtenu aucun autre diplôme de niveau postsecondaire que celui dont il est question dans le présent document, le plus haut niveau d'études d'un diplômé au moment de l'enquête est le diplôme obtenu pendant l'année de référence.

Dans le cas des diplômés du collège, de 20 % à 50 % ont indiqué être surqualifiés pour leur emploi, et on n'observe aucune amélioration entre la deuxième et la cinquième année après l'obtention du diplôme (figure 13). Par rapport aux diplômés arrivés directement du secondaire, les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption étaient légèrement plus susceptibles d'occuper un emploi pour lequel ils étaient surqualifiés, tandis que ceux ayant repris leurs études après une longue interruption étaient légèrement moins susceptibles d'occuper un emploi pour lequel ils étaient surqualifiés dans la plupart des cohortes, sauf dans la promotion de 1995. Les différences entre les diplômés ayant interrompu leurs études et ceux arrivés directement du secondaire sont plus importantes cinq ans après l'obtention de leur diplôme que deux ans après.

<sup>20</sup> Variable calculée par Statistique Canada.

Figure 13. Pourcentage de diplômés du collège surqualifiés pour leur emploi

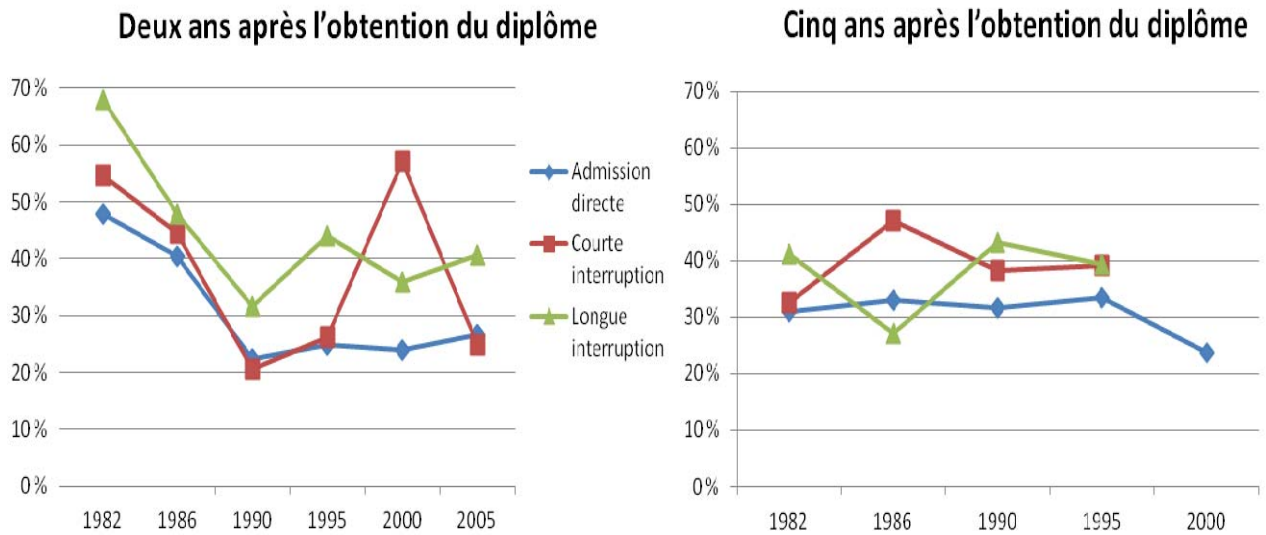


La proportion de diplômés du collège surqualifiés pour leur emploi a diminué de façon spectaculaire entre la fin des années 1980 et le début des années 1990<sup>21</sup> et connaît une augmentation constante depuis, en particulier dans le cas des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption et de ceux arrivés directement du secondaire. On observe cette même tendance entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 chez les bacheliers deux ans après l'obtention de leur diplôme (figure 14). Cette tendance est étonnante, car le taux de chômage a augmenté pendant cette période pour tous les niveaux de scolarité (EPA, et aussi figure 9).

Même si la proportion de bacheliers surqualifiés pour leur emploi était aussi élevée que 40 % à 60 % dans les années 1980, elle est stable depuis le début des années 1990, se situant principalement entre 20 % et 40 %. Dans le cas des bacheliers, les diplômés ayant repris les études, en particulier après une longue interruption, étaient plus susceptibles que les diplômés arrivés directement du secondaire d'occuper un emploi pour lequel ils étaient surqualifiés.

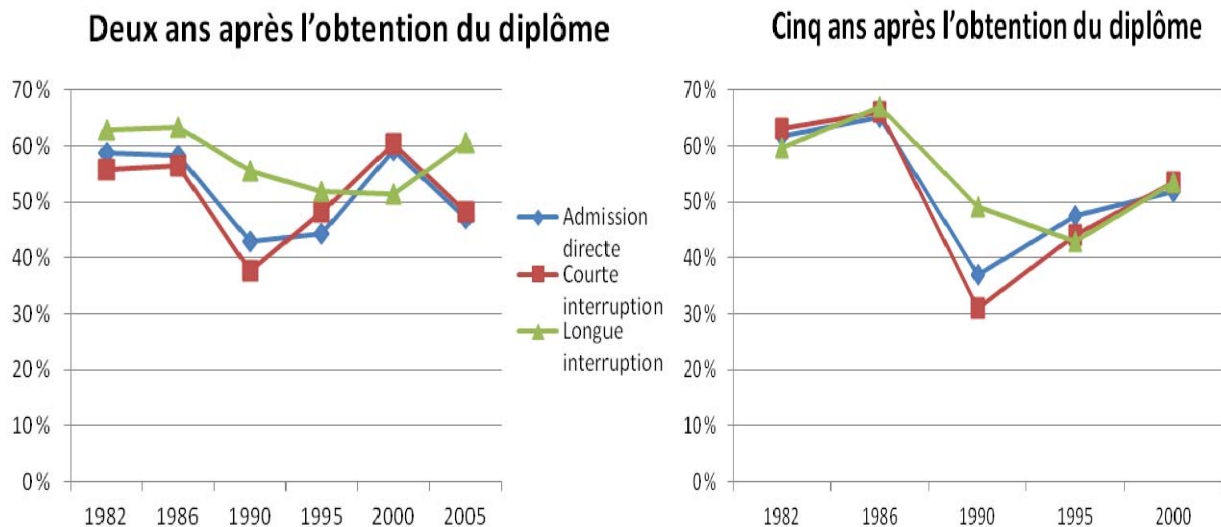
<sup>21</sup> La fin des années 1980 correspond à 1988 (deux ans après la diplomation de la promotion de 1986) et à 1987 (cinq ans après la diplomation de la promotion de 1982). Le début des années 1990 correspond à 1992 (deux ans après la diplomation de la promotion de 1990) et à 1991 (cinq ans après la diplomation de la promotion de 1986).

Figure 14. Pourcentage de bacheliers surqualifiés pour leur emploi<sup>22</sup>



Dans le cas des diplômés du collège, la proportion de diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption occupant un emploi étroitement lié à leur champ d'études est similaire à celle des diplômés arrivés directement du secondaire, soit de 40 % à 60 % deux ans après l'obtention du diplôme et de 30 % à 70 % cinq ans après l'obtention du diplôme, selon les cohortes. La proportion dans le cas des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption est légèrement plus élevée deux ans après l'obtention de leur diplôme.

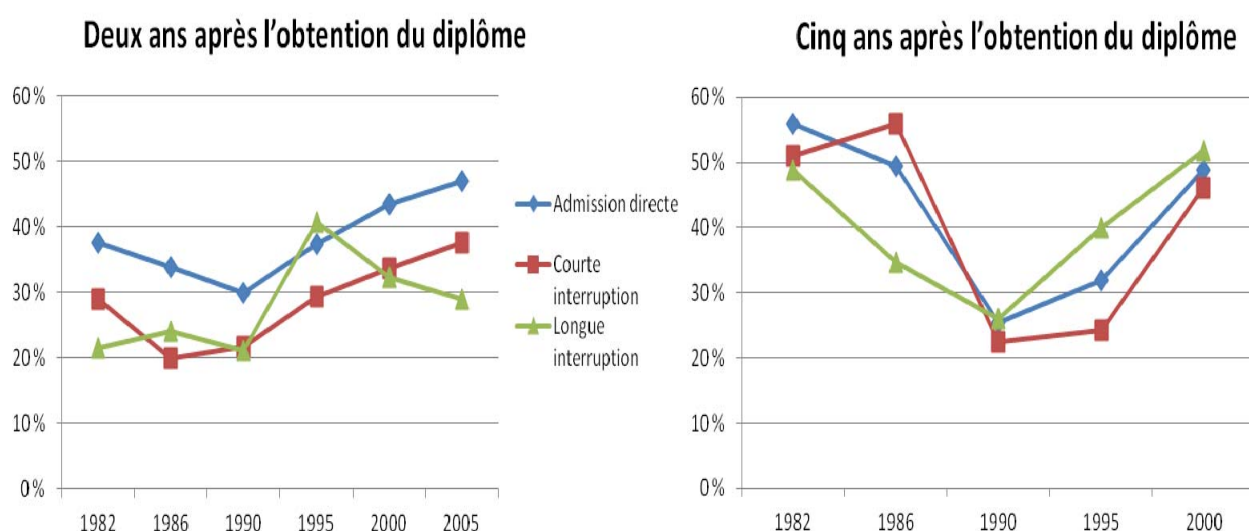
Figure 15. Pourcentage de diplômés du collège occupant un emploi étroitement lié à leur champ d'études



<sup>22</sup> Dans le graphique intitulé « Cinq ans après l'obtention du diplôme », le pourcentage n'est pas présenté pour les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption ni pour ceux ayant repris leurs études après une longue interruption de la cohorte de 2000. En effet, l'échantillon n'est pas assez grand pour être validé par Statistique Canada.

Dans le cas des bacheliers, les diplômés ayant interrompu leurs études étaient moins susceptibles que les diplômés arrivés directement du secondaire d'occuper un emploi étroitement lié à leur champ d'études deux ans après l'obtention de leur diplôme (figure 16). La différence est de l'ordre de 8 à 18 points de pourcentage selon les cohortes et pourrait s'expliquer par le fait que les diplômés ayant interrompu leurs études sont plus concentrés dans les domaines des arts libéraux. Dans la plupart des cohortes, les diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption étaient plus susceptibles que ceux arrivés directement du secondaire et ceux ayant repris leurs études après une longue interruption d'occuper un emploi non lié à leur champ d'études. D'une cohorte à l'autre, la proportion de diplômés occupant un emploi étroitement lié à leur champ d'études a connu une baisse jusqu'à la promotion de 1990 (20 % à 30 %) et a depuis augmenté pour passer à 30 % à 50 % dans les années 2000.

**Figure 16. Pourcentage de bacheliers occupant un emploi étroitement lié à leur champ d'études**



Dans l'END et l'ESD, les diplômés devaient indiquer le nombre de mois habituellement travaillés en une année, le nombre de semaines habituellement travaillées en un mois, le nombre d'heures de travail payées en une semaine ainsi que leur salaire. Statistique Canada a calculé les revenus attendus chez les diplômés en fonction des renseignements ci-dessus. Les revenus annuels dont il est question dans le présent document sont basés sur les revenus attendus calculés par Statistique Canada et ont été convertis en dollars canadiens constants de 2002.

Aux fins du présent document, seuls les employés rémunérés à temps plein dont le revenu annuel se situait entre 5 000 \$ et 1 000 000 \$ ont été inclus dans l'analyse relative au revenu. Les travailleurs autonomes ont été exclus, car la présente étude s'intéresse principalement au revenu du travail, et il est difficile de séparer le revenu du travail du revenu du capital. Comme le revenu annuel a été calculé en fonction du nombre d'heures de travail attendues, les travailleurs à temps partiel ont un revenu annuel inférieur à celui des travailleurs à temps plein qui sont payés au même taux horaire. Par conséquent, il est trompeur de faire la moyenne des revenus annuels en incluant les travailleurs à temps partiel et ceux à temps plein. Comme les données sur les heures de travail sont incomplètes, les travailleurs à temps partiel ont été exclus de la comparaison du revenu annuel. Ceux dont le revenu annuel est inférieur à 5 000 \$ ou supérieur à 1 000 000 \$ ont été exclus, car l'inclusion de ces valeurs aberrantes aurait biaisé les moyennes.

Dans le cas des diplômés du collège, les courbes de distribution du revenu annuel des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption coïncident presque avec celles des diplômés arrivés directement

du secondaire, étant seulement légèrement désaxées vers la gauche. Le revenu annuel moyen des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption est également similaire à celui des diplômés arrivés directement du secondaire, se situant entre 27 000 \$ et 34 000 \$ deux ans après l'obtention du diplôme et entre 32 000 \$ et 38 000 \$ cinq ans après l'obtention du diplôme. En revanche, les courbes de distribution des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption sont plus dispersées, présentant une pointe moins élevée et tombant à la droite des courbes des diplômés arrivés directement du secondaire. Le revenu annuel moyen des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption est supérieur à celui des diplômés arrivés directement du secondaire, se situant entre 32 000 \$ et 37 000 \$ deux ans après l'obtention du diplôme et entre 38 000 \$ et 41 000 \$ cinq ans après l'obtention du diplôme.

Dans le cas des bacheliers, les courbes de distribution du revenu annuel de ceux ayant repris leurs études après une courte interruption sont similaires à celles des diplômés arrivés directement du secondaire, mais elles sont légèrement désaxées vers la gauche. Le revenu annuel moyen des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption est également similaire à celui des diplômés arrivés directement du secondaire, se situant entre 33 000 \$ et 40 000 \$ deux ans après l'obtention du diplôme et entre 41 000 \$ et 52 000 \$ cinq ans après l'obtention du diplôme. En revanche, les courbes de distribution des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption sont plus dispersées, présentant un plus grand étalement vers la droite et tombant à la droite des courbes des diplômés arrivés directement du secondaire. Le revenu annuel moyen des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption est supérieur à celui des diplômés arrivés directement du secondaire, se situant entre 42 000 \$ et 47 000 \$ deux ans après l'obtention du diplôme et entre 46 000 \$ et 53 000 \$ cinq ans après l'obtention du diplôme.

Les figures 17a, 17b, 17c et 17d montrent le revenu médian des diplômés selon le sexe. Les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption gagnent plus que ceux ayant repris leurs études après une courte interruption et que ceux arrivés directement du secondaire dans la plupart des cohortes observées, sauf pour les hommes cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Les hommes gagnent plus que les femmes, sauf dans le cas des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption. L'écart de revenu entre les hommes et les femmes est plus important chez les diplômés arrivés directement du secondaire et ceux ayant repris leurs études après une courte interruption que chez les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption, sauf dans les récentes cohortes (2000 et 2005) de diplômés du collège deux ans après l'obtention du diplôme. L'écart de revenu entre les hommes et les femmes est également plus important chez les diplômés du collège que chez les bacheliers. Aucune tendance monotone n'a été observée d'une cohorte à l'autre relativement à l'écart de revenu entre les hommes et les femmes.

Figure 17a. Revenu annuel médian : diplômés du collège, deux ans après l'obtention de leur diplôme

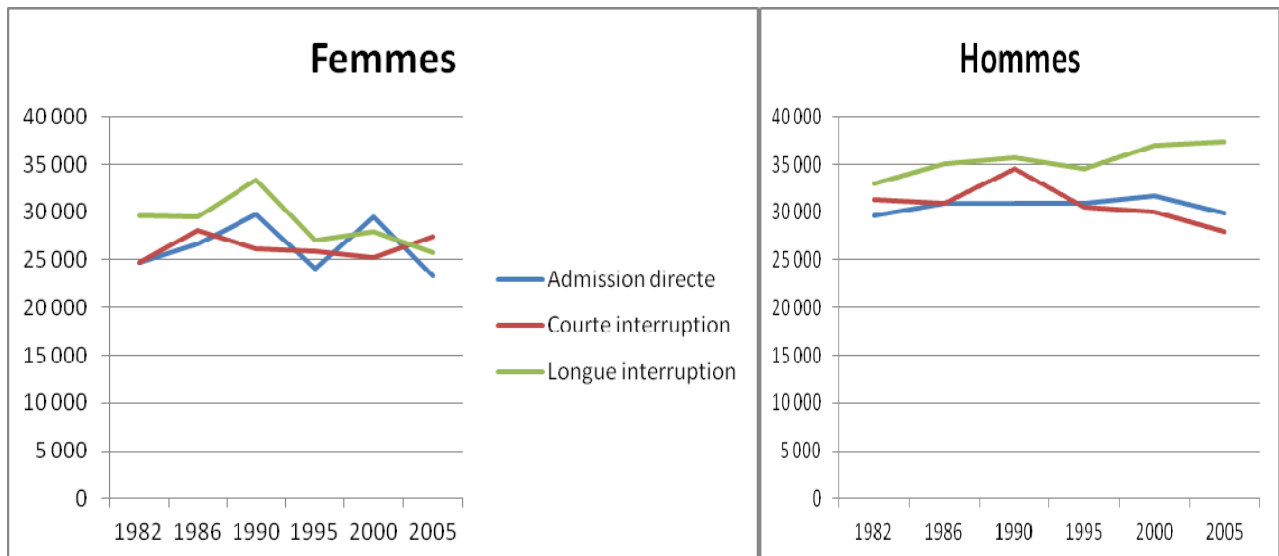
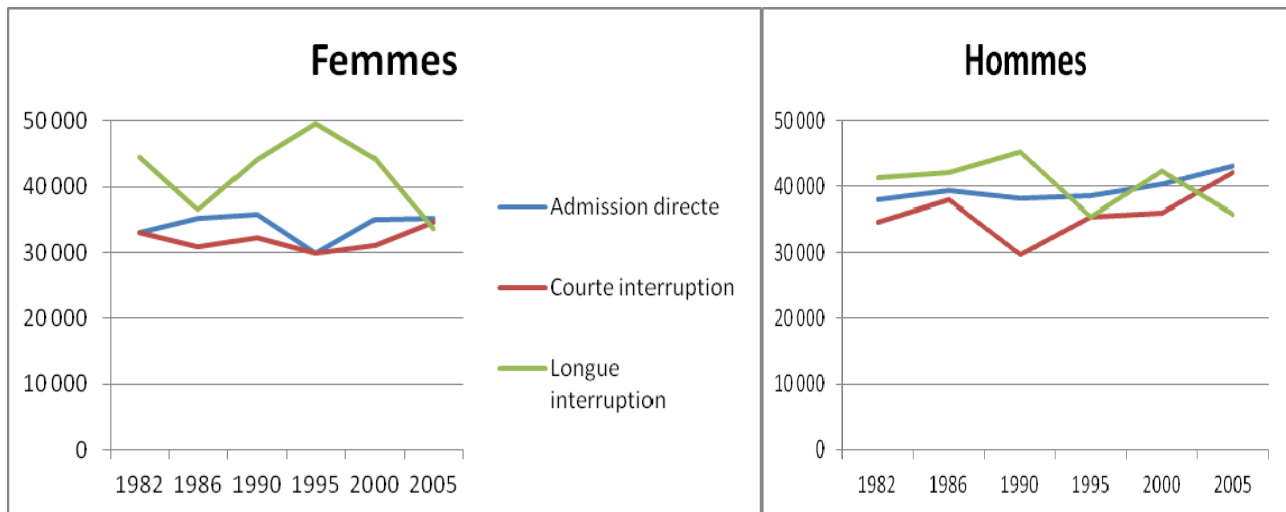
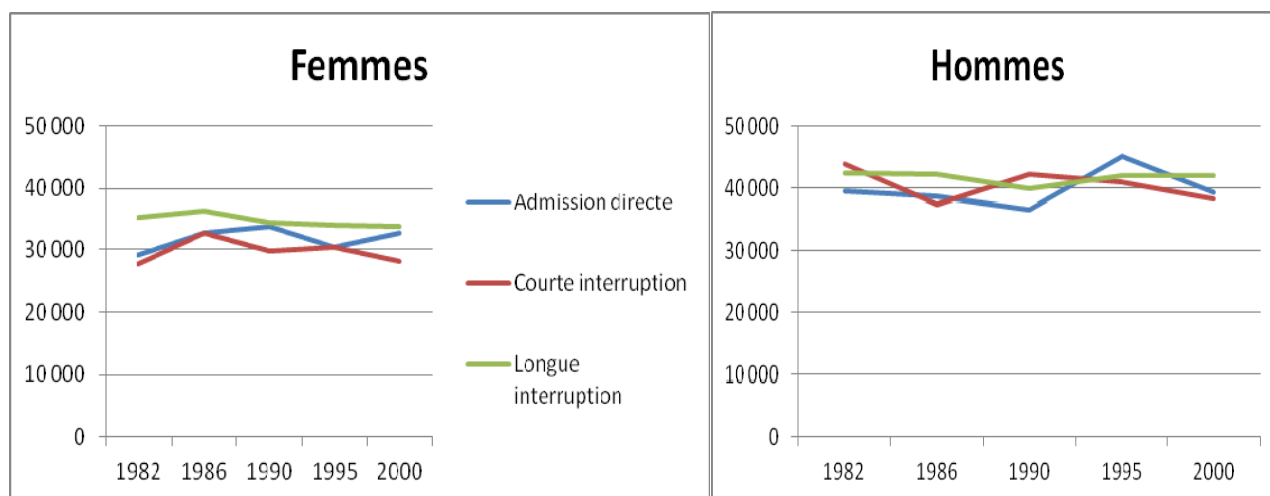


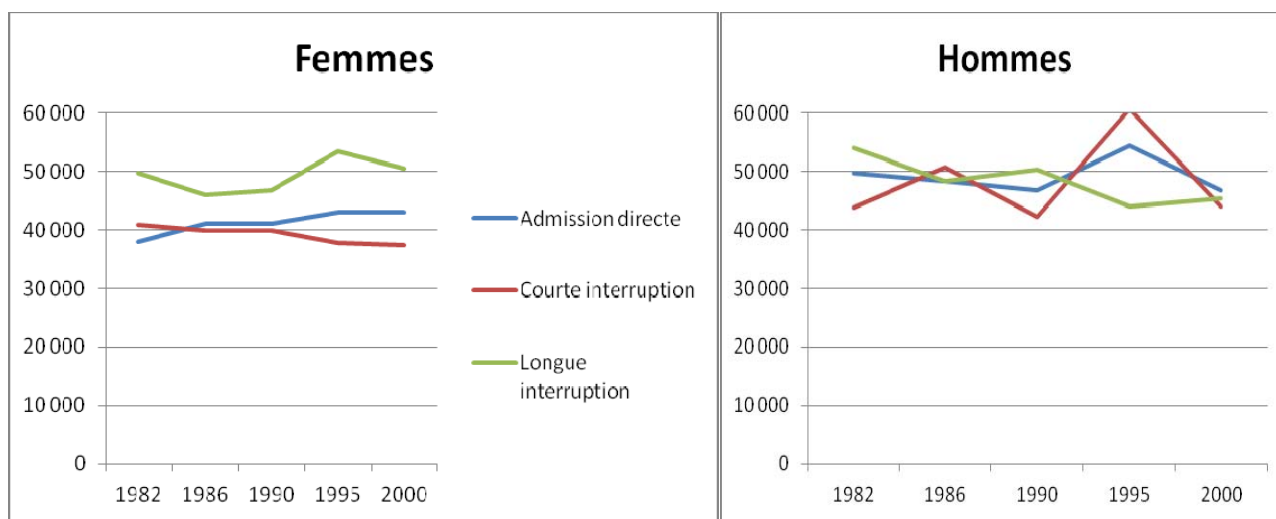
Figure 17b. Revenu annuel médian des bacheliers, deux ans après l'obtention de leur diplôme



**Figure 17c. Revenu annuel médian des diplômés du collège, cinq ans après l'obtention de leur diplôme**



**Figure 17d. Revenu annuel médian des bacheliers, cinq ans après l'obtention de leur diplôme**



Pour tenir compte des effets d'autres variables, des modèles log-linéaires sur le revenu annuel des diplômés ont été élaborés. Pour que l'échantillon soit plus homogène et plus significatif, les régressions ont été limitées aux étudiants qui ont obtenu leur diplôme entre 18 ans et 45 ans et dont le revenu pour l'année d'enquête était inférieur à 100 000 \$<sup>23</sup>.

$$\ln W = g(\text{SD}, \text{LD}, \text{CH}, \text{DEM}, \text{SCH}, \text{WRK}, \text{JOB})$$

La variable dépendante «  $\ln W$  » est égale à  $\ln(\text{revenu annuel})$ . La fonction  $g$  est une fonction linéaire (MCO). Les variables indépendantes étudiées sont SD (courte interruption) et LD (longue interruption). Les variables de contrôle des régressions du taux d'emploi (ER) ont aussi été incluses dans ce modèle. En outre, ces

<sup>23</sup> Les diplômés dont le revenu annuel était de 100 000 \$ ou plus comptent pour moins de 1 % du nombre total de diplômés.



modèles comprennent certaines variables sur la qualité de l'emploi (JOB), notamment si l'emploi est permanent, si le répondant est surqualifié pour son emploi et si l'emploi est étroitement lié au champ d'études du répondant.

Pour tenir compte de l'endogénéité possible de la décision d'interrompre les études, des modèles sur le revenu annuel des diplômés ont aussi été élaborés au moyen de la méthode des doubles moindres carrés (DMC).

Étape 1 :  $DR = h1 (DEM0, UR0)$

Étape 2 :  $\ln W = h2 (DR^{\wedge}, CH, DEM, SCH, WRK, JOB)$

La variable dépendante DR à l'étape 1 est une variable nominale représentant l'admission directe (comparée à l'admission après une courte interruption ou une longue interruption). DEM0 représente les caractéristiques démographiques des répondants au moment où ils ont décidé d'interrompre leurs études. Les caractéristiques démographiques comprennent le sexe, la langue maternelle (français ou anglais) et le niveau de scolarité des parents. UR0 est le taux de chômage dans la province de résidence des répondants quand ils avaient 18 ans<sup>24</sup>. DR<sup>^</sup> représente la valeur prévue de la variable DR à partir de l'estimation à l'étape 1. Les fonctions *h1* et *h2* sont toutes les deux des fonctions linéaires.

L'estimation pour les deux modèles a été réalisée pour chaque cohorte ainsi que pour toutes les cohortes combinées. L'estimation a aussi été effectuée pour la deuxième et la cinquième année après l'obtention du diplôme, pour les diplômés du collège et les bacheliers ainsi que pour les hommes et les femmes séparément. Les résultats obtenus avec la méthode des MCO sont présentés à l'annexe C, et ceux obtenus avec la méthode des DMC sont disponibles sur demande.

D'après l'estimation suivant la méthode des DMC, l'admission directe n'est significative dans aucune des régressions effectuées. D'après l'estimation suivant la méthode des MCO, la courte interruption et la longue interruption ne sont pas significatives dans la plupart des régressions. Remarquons toutefois deux exceptions : premièrement, dans le cas des diplômés du collège de sexe masculin, la longue interruption semble avoir un effet négatif important sur le revenu; deuxièmement, dans le cas des diplômés du collège de sexe féminin, la courte interruption semble avoir un effet négatif important sur le revenu cinq ans après l'obtention du diplôme. On n'observe aucune association positive statistiquement significative entre les variables « courte interruption » et « longue interruption » et le revenu annuel dans aucune des régressions. Ainsi, les revenus moyen et médian plus élevés chez les diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption qui ont été observés dans l'analyse descriptive pourraient s'expliquer par les caractéristiques démographiques et scolaires de ces diplômés plutôt que par la longue interruption précédant leur admission aux EPS. Le tableau 6 montre les variables significatives à 5 % dans la plupart des régressions du revenu annuel.

---

<sup>24</sup> On suppose que les répondants ont obtenu leur diplôme d'études secondaires à 18 ans, et donc que la décision d'interrompre les études a été prise au même âge. Le taux de chômage à ce moment révèle le contexte macroéconomique dans lequel se situait le répondant au moment de décider d'interrompre ses études. Ferrer et Menendez (2009) ont observé qu'un taux de chômage élevé dissuadait les étudiants d'interrompre leurs études. Dans l'étude, les données sur la dernière province de résidence principale des répondants avant l'inscription sont employées comme approximation de la province de résidence des répondants à 18 ans.

**Tableau 6. Variables significatives dans les régressions du revenu annuel des diplômés : MCO**

	Deux ans après l'obtention du diplôme		Cinq ans après l'obtention du diplôme	
	Diplômés du collège	Bacheliers	Diplômés du collège	Bacheliers
Hommes	+	+	+	+
Champ d'études : arts libéraux	-	-	NS	-
Champ d'études : sciences	NS	-	NS	-
Champ d'études : sciences appliquées	+	+	+	NS
Champ d'études : santé	+	+	+	NS
Programme coopératif	NS	+	NS	+
Nombre d'années d'études pour obtenir le diplôme	+	NS	+	NS
Actifs : emploi permanent	+	+	+	+
Actifs : surqualifiés	-	-	-	-
Actifs : emploi non lié au champ d'études	-	-	-	NS

Pour les diplômés du collège comme pour les bacheliers, les hommes gagnent considérablement plus que les femmes, que ce soit deux ans ou cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Le coefficient élevé indique que l'écart de revenu entre les hommes et les femmes est plus important chez les diplômés du collège que chez les bacheliers. De plus, on observe une association positive significative entre l'âge et le revenu des diplômés du collège de sexe masculin.

La participation à un programme coopératif a un effet positif significatif sur le revenu des bacheliers, mais aucun effet significatif sur le revenu des diplômés du collège. Dans le cas de ces derniers, le nombre d'années d'études pour obtenir le diplôme a un effet positif significatif sur le revenu annuel. Un nombre d'années élevé pourrait être associé à un programme collégial plus long<sup>25</sup>, qui tend à être associé à un diplôme d'études collégiales de niveau avancé. Les diplômés d'études collégiales de niveau avancé tendent à être associés à un revenu annuel plus élevé (McCloy et Liu, 2010). En revanche, le nombre d'années d'études pour obtenir le diplôme n'est pas significatif dans la plupart des régressions du revenu annuel des bacheliers.

Par ailleurs, les bacheliers issus d'un programme d'arts libéraux ou de sciences physiques ou biologiques gagnent moins que les diplômés dans les domaines du commerce, de la gestion et de l'administration publique, que ce soit deux ou cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés issus des programmes de santé, d'informatique, d'architecture ou de génie gagnent plus que ceux dans les domaines du commerce, de la gestion et de l'administration publique.

Enfin, les caractéristiques des emplois des diplômés ont des effets significatifs sur leur revenu annuel. Les diplômés occupant un emploi permanent gagnent plus que ceux qui occupent en emploi saisonnier ou

<sup>25</sup> Dans l'END, on ne demandait pas aux répondants de préciser le type de diplôme d'études collégiales.

temporaire. Les diplômés surqualifiés pour leur emploi gagnent moins que ceux qui ne le sont pas. Les diplômés dont l'emploi n'est pas lié à leur champ d'études gagnent moins que ceux dont l'emploi est étroitement lié au champ d'études.

## VII. Conclusions et répercussions stratégiques

En Ontario, le pourcentage de bacheliers qui se sont inscrits à l'université directement après leurs études secondaires est de 50 % à 60 %, alors que chez les diplômés du collège, ce pourcentage est inférieur et a diminué au fil du temps (pour passer de 40 % à 45 % pour les premières cohortes en 1982, en 1986 et en 1990, sous les 30 % depuis la cohorte de 1995). Les étudiants reprenant leurs études après une interruption ne forment plus un groupe marginal dans le système d'EPS de l'Ontario, et devraient grandement intéresser les décideurs. Pour comprendre le comportement des diplômés ayant interrompu leurs études, l'étude s'est intéressée au profil démographique de ces diplômés, à leurs choix de programme et à leurs cheminements pour les études postsecondaires ainsi qu'à leurs résultats sur le marché du travail.

En Ontario, les personnes reprenant leurs études, en particulier après une longue interruption, sont surtout des diplômés de première génération ou autochtones, des groupes traditionnellement sous-représentés dans les EPS. Les diplômés de première génération (ceux dont les parents ne possèdent aucun diplôme de niveau postsecondaire) sont disproportionnellement surreprésentés parmi les étudiants reprenant leurs études après une interruption, notamment après une longue interruption. Dans la promotion de 2005, 44 % des diplômés ayant repris leurs études après une longue interruption sont des diplômés de première génération. Ce pourcentage est de 20 points de pourcentage plus élevé que celui des diplômés arrivés directement du secondaire. Le pourcentage de diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais a augmenté, passant de 5 % à 15 % dans les premières cohortes à 15 % à 25 % dans les cohortes de 2000 et de 2005. La proportion de femmes est similaire dans chaque groupe de diplômés ayant interrompu leurs études et chez les diplômés arrivés directement du secondaire.

Les personnes reprenant leurs études, en particulier après une longue interruption, choisissent des programmes différents de ceux choisis par les étudiants arrivant directement du secondaire. La plupart des étudiants ayant interrompu leurs études s'inscrivent au collège, tandis que la majorité de ceux arrivés directement du secondaire fréquente l'université. Les étudiants ayant interrompu leurs études se distinguent également de ceux arrivés directement du secondaire par leur choix de champ d'études, en particulier dans le cas des bacheliers. Comparativement aux diplômés arrivés directement du secondaire, les bacheliers ayant interrompu leurs études sont plus susceptibles de s'inscrire à un programme d'arts libéraux. En revanche, le champ d'études choisi par les diplômés du collège ayant interrompu leurs études est plus diversifié. Les personnes reprenant leurs études après une courte interruption choisissent des champs d'études similaires à ceux choisis par les étudiants arrivant directement du secondaire, tandis que celles reprenant leurs études après une longue interruption s'inscrivent généralement aux programmes de santé, d'informatique, d'architecture ou de génie et moins souvent aux programmes d'éducation, de sciences physiques ou de sciences biologiques.

Les personnes reprenant leurs études après une interruption et celles arrivant directement du secondaire suivent des cheminements différents pour achever leurs EPS. Comparativement aux étudiants arrivant directement du secondaire, les personnes reprenant leurs études, en particulier après une longue interruption, sont plus susceptibles d'étudier, à un moment ou à un autre, à temps partiel. Comparativement aux étudiants arrivant directement du secondaire et à ceux reprenant leurs études après une courte interruption, les personnes reprenant leurs études après une longue interruption sont également plus susceptibles de prendre congé, à un moment ou à un autre, pendant leurs études. Par conséquent, les personnes reprenant leurs études après une longue interruption mettent relativement plus de temps à

achever leurs EPS, tandis que celles reprenant leurs études après une courte interruption et les étudiants arrivant directement du secondaire mettent un nombre d'années similaire pour achever leurs EPS.

Indépendamment de ces différences, les diplômés ayant interrompu leurs études réussissent aussi bien sur le marché du travail que ceux arrivés directement du secondaire. Il n'existe aucune différence marquée entre les diplômés ayant interrompu leurs études et ceux arrivés directement du secondaire dans la plupart des paramètres observés, notamment le taux de chômage, le pourcentage de diplômés occupant un emploi à temps plein, le pourcentage de diplômés occupant un emploi permanent, le pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi et le pourcentage de diplômés occupant un emploi étroitement lié à leur champ d'études. Dans le cas des diplômés du collège, ceux ayant repris leurs études après une longue interruption sont plus susceptibles d'être inactifs que ceux arrivés directement du secondaire et que ceux ayant repris leurs études après une courte interruption, en particulier cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Le revenu annuel des diplômés ayant repris leurs études après une courte interruption ne diffère pas beaucoup de celui des diplômés arrivés directement du secondaire, alors que le revenu de ceux ayant repris leurs études après une longue interruption est supérieur, en particulier celui des femmes. Néanmoins, si l'on tient compte des caractéristiques personnelles des diplômés et des caractéristiques de leur programme, les différences de revenu entre les diplômés arrivés directement du secondaire et ceux ayant interrompu leurs études deviennent non significatives. Par conséquent, ces différences pourraient être surtout attribuables aux différences entre les caractéristiques personnelles des diplômés ayant interrompu leurs études et celles des diplômés arrivés directement du secondaire ainsi qu'entre les caractéristiques de leurs programmes respectifs.

Les résultats de cette étude donnent à penser que les EPS peuvent aider les membres des groupes sous-représentés à réussir sur le marché du travail et à élever leur statut socio-économique au même niveau que celui des diplômés d'EPS ayant suivi un cheminement traditionnel. Par conséquent, les étudiants « non traditionnels » devraient être incités à s'inscrire aux EPS, peu importe les cheminements qui s'offrent à eux. Des politiques devraient être mises en place pour faciliter la transition aux EPS. Comme les étudiants quittant les EPS sans achever leurs études sont peu susceptibles de profiter des avantages associés à ce niveau d'études, l'obtention du diplôme est importante. S'il n'a pas été possible d'effectuer des comparaisons sur le taux de diplomation au moyen des données de l'END, des études antérieures ont révélé que les diplômés ayant interrompu leurs études présentent des taux de diplomation inférieurs à ceux des diplômés arrivés directement du secondaire (Bozick et Deluca, 2005; Horn et Carroll, 2005). Par conséquent, ces politiques devraient aussi viser à aider les étudiants ayant suivi un cheminement non traditionnel à obtenir leur diplôme.

## Références

Bozick, R., et S. Deluca (2005). « Better Late Than Never? Delayed Enrollment in the High School to College Transition. » *Social Forces*, 84(1), pages 527-550.

Card, D. (1999). « The Causal Effect of Education on Earnings », in O. Ashenfelter et D. Card (éditeurs), *Handbook of Labour Economics*, vol 3A., Amsterdam et New York, North Holland.

College Ontario (2008). *Profile of Non-Direct Entrants to Ontario's Colleges, 2008* (en ligne), [http://www.collegesontario.org/research/school-college-transition/CO\\_Non-Direct\\_Entrants\\_2008.pdf](http://www.collegesontario.org/research/school-college-transition/CO_Non-Direct_Entrants_2008.pdf)

Conseil des universités de l'Ontario (2012). *Application Statistics 2011* (en ligne), <http://cou.on.ca/publications/reports/pdfs/application-statistics-2011>

Dubois, J. (2007). *Résultats des parcours non traditionnels*, Direction de la politique sur l'apprentissage, Politique stratégique et Recherche, Ressources humaines et Développement social Canada, N° de cat. HS28-114/2007F.

Dubois, J. (2006). *Tendances d'endettement et de cheminement des étudiants : promotions de 1990, 1995 et 2000*, Direction de la politique sur l'apprentissage, Politique stratégique et Recherche, Ressources humaines et Développement social Canada, N° de cat. HS28-39/2006F.

Ferrer, A., et A. Menendez (2009). *The Returns to Flexible Postsecondary Education: The Effect of Delaying School*. (document de travail).

Finnie, R., et D. Johnson (2012). *Taking a gap-year: new evidence from Canada*, (document de travail).

Hango, D. (2008). *Faire une interruption entre les études secondaires et les études postsecondaires : déterminants et premiers résultats sur le marché du travail*, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, 81-004-XIF, vol. 4, n° 5.

Hango, D. (2011). *Différer les études postsecondaires : qui le fait et pendant combien de temps?*, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, n° 81-595-M au catalogue, n° 090.

Horn, L., et C.D. Carroll (2005). *Waiting to Attend College*, U.S. Department of Education, Institution of Education Sciences, NCES 2005-152.

McCloy, U., et S. Liu (2010). *Quels sont les déterminants de la satisfaction et de l'activité sur le marché du travail des diplômés de collège de l'Ontario? Analyse des résultats des sondages sur la satisfaction des diplômés de collège en Ontario*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

*Discours Du Trône - Plan Ontario Ouvert Sur Le Monde* (en ligne), <http://news.ontario.ca/opo/fr/2010/03/discours-du-trone---plan-ontario-ouvert-sur-le-monde.html>

Walters, D., et K. Frank (2010). *Concordance entre les programmes d'enseignement postsecondaire et le marché du travail en Ontario*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

# Annexe A : Classification des programmes d'enseignement (CPE) globale

1. Arts libéraux
  - Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications
  - Sciences humaines
  - Sciences sociales et de comportements, et droit
2. Commerce, gestion et administration publique
3. Sciences physiques et biologiques (sciences)
  - Sciences physiques et de la vie, et technologies
  - Agriculture, ressources naturelles et conservation
4. Informatique, architecture et génie (sciences appliquées)
  - Mathématiques, informatique et sciences de l'information
  - Architecture, génie et services connexes
5. Éducation
6. Santé et domaines connexes
  - Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes
  - Programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire
7. Autres
  - Services personnels, de protection et de transport
  - Parcs, récréologie, loisirs et conditionnement physique
  - Perfectionnement et initiation aux loisirs
  - Autres

